

Village d' Aveize



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

ÉDITION
2024



02 INFOS COMMUNALES

Infos Mairie	2
Arrêtés municipaux	3
Commission Finances	4
Commission Voirie	6
Commission Ecole	7
Commission Fleurissement	8
Commission Aménagement	10
Commission Bâtiments	11
Commission Gestion des déchets	12
Commission Urbanisme	13
Médiathèque	14
CCAS	16

18 ENSEIGNEMENT

Ecole privée des 4 Horizons	18
OGEC et APEL	19
Appel à bénévoles pour la Cantine	20

20 ASSOCIATIONS

Amicale Boules	20
La Chasse	21
Club de Football Hauts Lyonnais	22
Le Club Rencontre et Amitié	23
Relais Petite Enfance	23
Les Brancardiers de Lourdes	24
Groupe d'Animation	24
Paroisse Sainte-Thérèse	25
Maison des Jeunes	25
Groupe de Théâtre les Semeurs de Vent	26
Les Anciens Combattants	26
La Maison des P'tits Lutins	27
Association Yoga Respiration	27
Triathlon Club	28

29 INFOS INTERCOMMUNALES

L'ADMR	29
Groupement des 4 cantons	29
L'Archipel	30
Handicapés des Monts du Lyonnais	31
Solidaire Aidants Monts du Lyonnais	31
Communauté de Communes des Monts du Lyonnais	32
Oser Monts du Lyonnais	33
Les Maisons des Services	33
Le GELF	34

34 UN PEU D'HISTOIRE

Il y a 80 ans, la résistance au Plateau des Courtines	34
---	----

36 ÉTAT CIVIL

Naissances	36
Mariages	36
Décès	36

37 LES CLASSES

Il y a 50 ans... en 1974	37
Classes en 5	37
Les classes 2024	38

ENCART CENTRAL

Infos Pratiques
 Tarifs des salles et des locations
 Calendrier des fêtes 2025
 Annuaire des Associations et des Entreprises



Éditorial

Alors que les guerres se poursuivent en Ukraine et au Proche Orient, nous constatons aussi des violences dans différents endroits de la planète et des tensions dans notre Pays.

Si les élections européennes étaient programmées, l'annonce par le président de la république de la dissolution de l'assemblée nationale a été une surprise. Il a donc fallu voter à nouveau pour élire les députés. Aucun parti n'a réussi à obtenir la majorité ce qui explique les discordes et la difficulté à gouverner.

Heureusement, le 26 juillet nous avons assisté à une belle ouverture des jeux olympiques. Durant toute la période nos athlètes nous ont fait vibrer. Les médias et le monde entier étaient braqués sur notre pays. La France a montré qu'elle pouvait être unie et forte. Que les politiques puissent s'en inspirer.

Alors que le déficit de la France devrait atteindre plus 6 % du PIB (produit intérieur brut), il est évident qu'il faut revenir le réduire. Pour cela, le gouvernement propose différentes pistes, certaines vont réduire les marges de manœuvre des collectivités. Il vaut donc mieux avoir une situation financière saine pour élaborer les années à venir.

Mais comme il est de tradition, concentrons-nous sur notre commune ; Concernant nos finances, la Direction Générale des Finances Publiques fait ressortir dans son expertise une excellente gestion avec une bonne maîtrise de nos taux d'impôts communaux et syndicaux ce qui nous permet de réaliser nos projets.

QU'AVONS-NOUS FAIT EN 2024 ?

Comme prévu, après avoir équipés en 2023 tous nos candélabres de l'éclairage public en LED, nous avons fait le nécessaire également cette année sur nos terrains de foot (herbe et stabilisé). Nous allons réaliser de réelles économies. Si l'éclairage restera éteint la nuit, avec la programmation, nous envisageons de laisser le lampadaire de la place de l'église toute la nuit, ce qui sera utile lorsque nous sortons des réunions en soirée. De même pour la sécurité de nos enfants, j'ai souhaité mettre en place un éclairage solaire vers l'abri bus du Trêve.

Toujours dans le but d'économie d'énergie, nous avons posé 40 cm d'isolant sous la toiture de l'école.

Nous avons aussi réalisé l'espace de loisirs à l'Argentière avec jeux pour enfants, terrain de pétanque et tables de pique-niques. De nombreuses familles ont déjà profité de ce lieu de détente, ce qui prouve que c'est un bon investissement.

Il était aussi nécessaire de changer les volets métalliques de la Maison d'Assistants Maternelles par des volets roulants solaires, ce qui apportera un vrai confort.

Avec l'enveloppe financière que la communauté de communes nous attribue, nous avons continué la réfection des chemins communaux les plus dégradés.

EN 2025 :

Le permis de construire de l'immeuble et de 2 villas en face de l'école a été accordé en début d'année. Les travaux devraient démarrer. Je rappelle que la plupart des logements peuvent être achetés mais certains pourront aussi être loués. C'est l'occasion pour certains de se rapprocher du centre bourg, afin d'être à proximité des différents commerces et services et de nos salles communales dans lesquelles de nombreuses activités sont proposées.

La sécurisation de la rue CROIX MICHEL n'a pu se faire en 2024 car nous devons solutionner un problème d'assainissement géré par la communauté de communes. C'est pourquoi ces travaux devraient se réaliser en 2025. Un bureau d'étude nous a déjà proposé plusieurs solutions pour ralentir les véhicules, pour des cheminements piétons et cyclistes, mais nous devons acquérir un peu de terrain pour cette réalisation. Je remercie par avance le propriétaire qui acceptera de nous vendre la surface nécessaire. Une réunion publique est nécessaire pour tenir compte de l'avis des habitants et notamment des riverains.

Après quelques travaux, un institut de beauté devrait s'ouvrir dans le local situé place de l'église que nous avons racheté en 2023.

Nous sommes toujours en réflexion sur l'avenir du restaurant. Après avoir travaillé avec le groupe 2 fleuves (anciennement OPAC du Rhône) pour une rénovation qui s'avérait coûteuse et moins fonctionnelle que du neuf, le CAUE nous a remis une étude pour une nouvelle construction. La commission bâtiment suit de très près ce dossier. A ce jour aucune décision n'est prise.

Au niveau de la communauté de communes, nous avons décidé de supprimer le porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères pour contenir le coût de la redevance. Ce sera le cas chez nous en début d'année 2025. Des points d'apport volontaires seront installés sur divers emplacements.

Je reste un Maire enchanté de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, agents publics incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour apporter plus de confort aux habitants.

Dans les différents articles de ce bulletin, vous pourrez mesurer le dynamisme de toutes les générations.

Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.

J'ai aussi une pensée pour nos concitoyens qui affrontent la maladie, qui ont perdu un proche et ceux qui vivent des moments difficiles pour diverses raisons, qu'ils sachent que je reste à leur écoute.

Faisons de notre village un lieu de proximité et de solidarité et que cette nouvelle année vous apporte joie, douceur, bonheur et vous garde en bonne santé.

Michel BONNIER, Maire d'Aveize



Vœux du Maire

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux du Maire à l'Espace Culture & Loisirs :

Dimanche 12 janvier 2025, à 10h30

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Nous vous attendons nombreux !

INFOS Mairie



MAIRIE D'AVEIZE

30 Rue de l'École - 69610 Aveize
Tél. 04 74 26 00 03 - mairie.aveize@cc-mdl.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi et Mardi : 8h-12h
- Jeudi : 14h-17h
- Samedi : 8h30-11h30



LE SITE INTERNET : WWW.AVEIZE69.FR

Le site Internet de la Mairie vous permet de retrouver les actualités, l'agenda des manifestations, les informations administratives et pratiques, ainsi que toutes les associations, les activités touristiques, économiques et artisanales présentes sur la commune.

La nouvelle présentation du site internet a été lancée en début d'année 2024. L'accès aux pages et aux ressources est plus facile. Le design est également plus moderne et épuré, ce qui met en valeur nos contenus de manière plus attrayante.

Si vous avez des corrections à apporter ou des idées concernant le nouveau site internet d'Aveize, n'hésitez pas à nous en faire part sur l'adresse mairie.aveize@cc-mdl.fr. Votre feedback est essentiel pour nous.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez choisi de vous installer à Aveize et nous vous souhaitons la bienvenue sur la Commune.

N'hésitez pas à vous présenter en Mairie pour prendre rendez-vous avec M. Michel Bonnier, Maire d'Aveize. Nous aurons également le plaisir de vous remettre les différentes documentations utiles.

Coordonnées de la Mairie :

Tél : 04 74 26 00 03 – email : mairie.aveize@cc-mdl.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

lundi et mardi 8h-12h ; jeudi 14h-17h ; samedi 8h30-11h30



L'APPLICATION PANNEAU POCKET

La Commune s'est équipée de l'application gratuite **PanneauPocket** pour pouvoir vous tenir informés de l'actualité de votre village. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou sur votre tablette en recherchant PanneauPocket sur Appstore ou Playstore. Suite à l'installation, il suffit d'ouvrir l'application, de chercher la commune et de cliquer sur le cœur orange.

Vous pouvez également avoir accès à PanneauPocket sur le site internet (accès direct, en haut de la page d'accueil).

Un nombre croissant de personnes ont choisi de suivre les actualités de notre commune. Plus de 1200 smartphones ou tablettes possèdent désormais Aveize dans leurs favoris, ce qui montre l'intérêt de cet outil !

Le dernier panneau vous permet d'avoir un accès simplifié aux services et informations les plus utilisées.



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque Français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

Voici les documents à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille des parents.

Vous obtiendrez une attestation de recensement. Vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) et serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire.



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Un lieu dédié au ramassage des sapins sera installé vers le cimetière. **Vous pourrez les déposer au plus tard le 1^{er} février 2025.** Merci d'enlever au préalable toutes les décorations, pieds en bois ou métal. Les sapins avec neige artificielle ne seront pas acceptés.

ACHATS GROUPÉS DE GAZ ET D'ELECTRICITE

Pour répondre à une demande d'habitants souhaitant de meilleurs tarifs d'électricité et de gaz, la société WIKIPOWER, spécialisée dans l'achat groupé d'électricité et de gaz, se charge de l'ensemble de la procédure.

Pour les habitants ou entreprises, la pré-inscription est gratuite et sans engagement.

Plusieurs grandes collectivités ont déjà travaillé avec eux, à l'instar de Tarare, Mornant, Roanne ou Villefranche sur Saône.

Vous pouvez obtenir plus d'informations via leur site : <https://wikipower.fr/blog/news/achat-groupe-d-energies-accessible-a-toutes-les-collectivites-de-france-pour-leurs-habitants/>

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ CONCERNANT LA Circulation des chiens et interdisant les déjections canines SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL



ARTICLE 1 : sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, les chiens et autres animaux devront être impérativement tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur la voie publique, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler.

Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation », et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

ARTICLE 2 : les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : square pour enfants, monuments aux Morts, cour de l'école. Par ailleurs, dans certains lieux particulièrement fréquentés ou comportant la présence d'enfants (autour et dans les écoles, la Maison d'Assistants Maternelles, la garderie et les bâtiments publics), la circulation des chiens « dangereux », fussent-ils muselés et tenus en laisse est désormais interdite pendant les heures d'ouverture de ces bâtiments. Cette indication ne s'applique pas aux chiens accompagnant les non-voyants.

ARTICLE 3 : même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des bâtiments publics.

ARTICLE 4 : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et jardins publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les espaces verts des résidences « Les Primevères » et « Jardins de la Cure » ; le pré de la Grande Font et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

ARTICLE 5 : il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 6 : en cas de non-respect des interdictions édictées aux articles ci-dessus, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ Dénéigement



ARTICLE 1 : Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons et sur les trottoirs.

ARTICLE 2 : en temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 9 août 2024 Brûlage à l'air libre des végétaux

ARTICLE 1 : Champ d'application.

Le présent arrêté vise à réglementer dans le Rhône l'ensemble des activités de brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur de résidus de végétaux et des végétaux coupés ou sur pied.

Ils ne s'appliquent pas aux brûlages dirigés des végétaux sur pied, allumés par les pompiers ou les forestiers, décidés en application du code forestier pour la protection de la forêt contre les incendies. Il ne couvre pas non plus les feux réalisés dans le cadre d'événements festifs ni les dispositifs de lutte contre le gel.

ARTICLE 2 : Dispositions applicables.

2.1 : Le brûlage à l'air libre des résidus de végétaux et végétaux coupés ou sur pied, compris avec incinérateurs, est interdit.

2.2 : Des dérogations peuvent être accordées par la préfète du Rhône, selon les conditions du décret 2020-1573 en date du 11 décembre SUS-VISÉ.

Toute demande de dérogation se fait au moyen d'un formulaire ou en reportant sur papier libre les informations qu'il contient. Elle est adressée par le producteur ou le détenteur des résidus de végétaux ou végétaux coupés ou sur pied à éliminer à la direction départementale des territoires du Rhône. Les prescriptions à respecter lors des opérations de brûlage sont mentionnées sur le site de la Préfecture.

La demande devra être déposée au moins 3 semaines avant la date du brûlage. En l'absence de rejet dans un délai de 21 jours, cette dérogation est réputée accordée sans préjudice des dispositions prises localement par les maires.

En vertu de l'article 10 du décret n° 2020-1573 du 11 décembre 2020, la durée de validité des dérogations ne peut excéder un an et est renouvelable sur demande d'autorisation préalable.



EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ Élagage ou abattage d'arbres n° 83/2023 du 2 novembre 2023



ARTICLE 1 : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentes, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que le développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

ARTICLE 2 : Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

ARTICLE 3 : Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

ARTICLE 7 : Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.

Finances

+ d'infos...

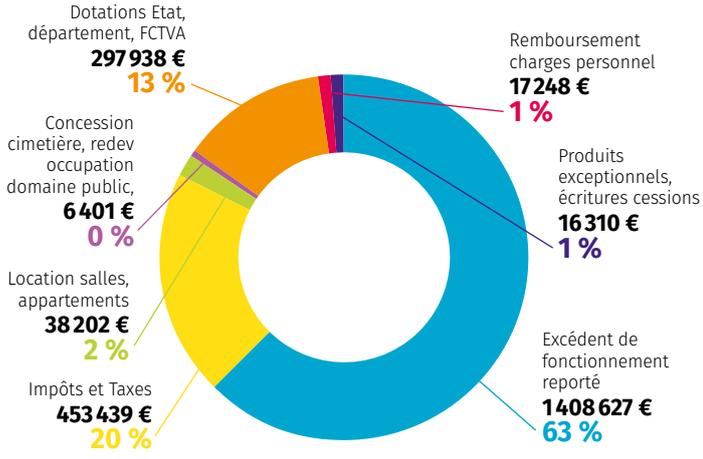
Vous voulez des explications sur la gestion des finances de la commune ?

N'hésitez pas à me contacter : Michel BONNIER, Maire et responsable de la commission.

BUDGET COMMUNAL COMPTE ADMINISTRATIF 2023

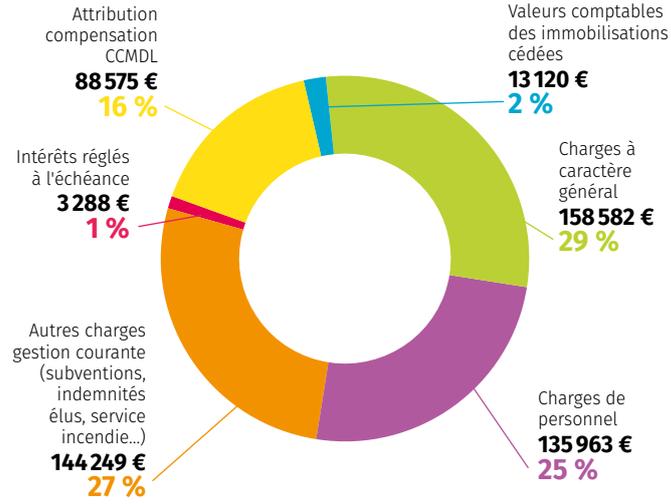
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total: 2 238 165 €



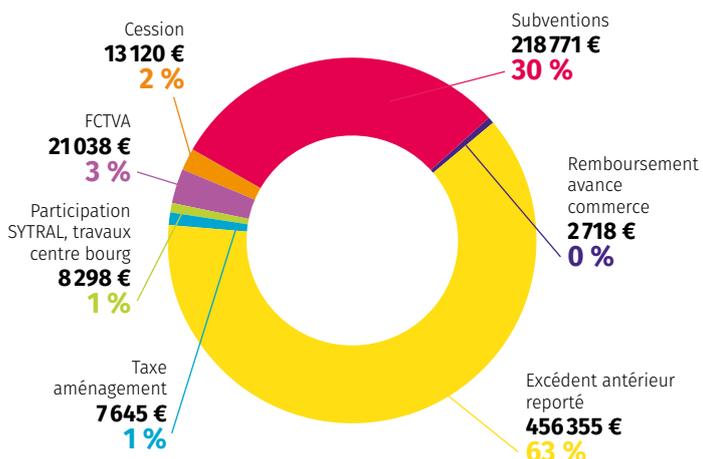
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total: 5 437 777 €



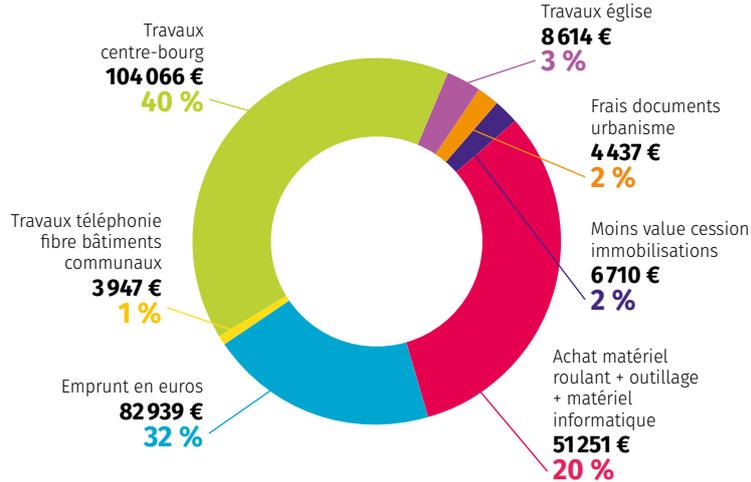
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total: 727 945 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total: 2 619 64 €





Plan de financement de l'opération de travaux : Rénovation de l'éclairage public sur la commune d'Aveize

Coût des travaux HT	97848,63 €
Subvention DSIL Classique 2021	
Préfète de la Région Auvergne Rhône Alpes.....	19569,73 €
Autofinancement	78278,90 €

TAXE D'HABITATION *	2021	2022	2023	2024
Commune AVEIZE	13,49%	13,49%	13,76%	14,04 %
Syndicats (1)	2,33%	2,33%	4,01%	3,38 %
Communauté de Communes	8,18%	8,18%	9,00%	9,00 %
Taxe GEMAPI (2)	0,429%	0,825%	0,596 %	0,722 %
Totaux	24,429%	24,825%	27,366 %	27,142 %

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	2021	2022	2023	2024
Commune AVEIZE	24,64%	24,64%	25,13%	25,63 %
Syndicats (1)	7,48%	8,38%	7,33%	6,17 %
Communauté de Communes	3,93%	4,01%	4,01%	4,01 %
Taxe GEMAPI (2)	0,745%	1,06%	1,21%	1,28 %
Totaux	36,795%	38,09%	37,68%	37,09 %

TAXE FONCIÈRE BÂTI	2021	2022	2023	2024
Commune AVEIZE	26,08%	26,08%	26,60%	27,13 %
Syndicats (1)	4,43%	4,97%	4,36%	3,73 %
Département	0%	0%	0%	0 %
Communauté de Communes	1,56%	1,59%	1,75%	1,93 %
Taxe GEMAPI (2)	0,316%	0,467%	0,535%	0,581 %
Totaux	32,386%	33,107%	33,245%	33,371 %

* Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, et voté en 2023 et 2024 ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

(1) Les taux des syndicats sont maîtrisés par la commune puisqu'ils dépendent en grande partie des travaux que la commune commande au SYDER (Syndicat départemental d'Energies du Rhône) et des dépenses liées à l'éclairage public.

(2) Taxe Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations votée par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais



COMMISSION Voirie

Passage de l'épareuse

Il n'a échappé à personne que l'année 2024 a été très arrosée, favorisant la pousse de l'herbe le long des chemins. Si cette forte pluviométrie a été bénéfique pour la nature, qui souffrait depuis plusieurs années du déficit d'arrosages, elle a obligé de recourir à un deuxième passage de l'épareuse. Comme l'an dernier, cette prestation a été réalisée par l'entreprise Chillet.

Réfection de deux chemins

L'impasse de Grange Reynard était en très mauvais état, l'enrobé ayant par endroits totalement disparu, pour laisser voir le sous-œuvre, qui se détériorait à chaque passage de véhicules. Il y a longtemps que l'on ne pouvait plus parler de simples nids de poules. Le chemin a donc été scarifié, puis remis en forme. En même temps, l'entrée sur la départementale 34 a été élargie, pour simplifier le passage des engins agricoles. Un beau tapis d'enrobé a été posé, redonnant une nouvelle jeunesse à ce chemin. Le montant des travaux est de 20 109,11 € HT.

Le chemin du Bois Rizoud, lui aussi, se détériorait, à cause notamment des racines des arbres plantés en bordure, dont les racines faisaient se soulever le tapis de roulement. C'était surtout le cas aux pieds des pins sylvestres, dont les racines sont superficielles et qui, en poussant sous l'enrobé, l'abîmaient et faisaient des bosses, très embêtantes lorsqu'on circulait en voiture, et encore plus en tracteur. Il a fallu couper au plus profond les racines de ces arbres



responsables de ces désordres. Les propriétaires de ces pins installés en bordure de voie, ont été contactés pour qu'ils coupent ces arbres, afin que les souches et par là même les racines pourrissent. Certains l'ont fait avant les travaux et d'autres se sont engagés à le faire à la morte saison. Ces travaux ont été réalisés sur 3 tronçons, et l'on peut maintenant circuler dans ces zones sur un enrobé totalement plat. Le montant des travaux est de 20 667,94 € HT. Pour ces deux opérations, la facture s'élève donc à 40 777,05 € HT.

Ces travaux entrent dans l'enveloppe allouée par la Communauté de

Communes des Monts du Lyonnais, qui consacre tous les ans une enveloppe de plus d'un million d'euros dans l'entretien des chemins des 32 communes.

Tous les enrobés ont été réalisés par l'entreprise « Eiffage », retenue cette année pour tous les travaux de voiries communautaires.

Requalification de la rue Croix Michel

Ce projet est reporté en 2025, contraint par la résolution du problème du réseau d'assainissement, qui présente des faiblesses, dues à la vétusté de l'ouvrage.

La voirie, pour une part en sens unique, mérite beaucoup d'attention, étant empruntée par un nombre conséquent de véhicules. Il faudra prendre en compte les modes doux de déplacement, les piétons et cyclistes devant pouvoir se déplacer en toute sécurité. Il y aura cependant toujours un point noir, le départ de cette voie depuis la place du village, très étroit et dangereux pour les riverains. Il faut cependant rappeler que la vitesse est ici limitée à 30 km/h et que certains conducteurs semblent l'ignorer ! La rue est aussi assez étroite en face des établissements « Bernard », de plus elle est ici à double sens. Une solution devra être donc trouvée pour que tout le monde ait de la place, en conservant la haie de frênes, qui est partie intégrante du paysage. ■



COMMISSION École

Journée nature à l'école des Quatre Horizons

Les élèves de CM1 et CM2 avaient rendez-vous avec Capucine Giraud, animatrice nature à la fédération départementale des chasseurs du Rhône et de la métropole de Lyon. Celle-ci était accompagnée par Mélyne, en contrat d'apprentissage pour deux ans au sein de la structure départementale.

Apprendre à reconnaître les arbres et les animaux

La matinée s'est passée en classe. Là, les enfants ont pu se familiariser avec les essences d'arbres, les différences entre les résineux et les feuillus et appris la vie de la forêt, avec ses arbres et ses habitants. Beaucoup d'enfants connaissaient les principaux animaux qui peuplent les campagnes, tels les chevreuils, lièvres, lapins. Concernant ce dernier animal, Capucine a interrogé un élève : « est-ce qu'il y a des lapins de garenne ici ? » Celui-ci, le plus naturellement du monde, a répondu : « non, on est à Aveize, pas à Garenne ! » Et

Capucine de confier : « on ne me l'avait encore jamais fait, pourtant, j'entends tous les jours des pépites ! »

Mise en pratique sur le terrain

De 13h30 à 16h30, accompagnés par deux chasseurs, les élèves sont partis sur le sentier botanique, à la recherche de traces d'animaux, des indices laissés par le passage fréquent sur des coulées, des noms qui n'avaient plus de secret pour les enfants.

Capucine a l'art de captiver son auditoire, et les élèves ont passé des instants délicieux au milieu de cette nature. Il n'y avait qu'à les voir se presser autour de

l'animatrice et répondre à ses questions pour comprendre combien ils ont de la chance de vivre ici et de connaître les petits secrets de la forêt. En récompense pour leur participation, Capucine a raconté l'histoire de la bécasse, un oiseau qui est maintenant ici et qui part se reproduire en Russie, qui est capable de se faire des pansements, et qui, tous les ans, revient dans le même coin. Un bel oiseau couleur d'automne qui fait des milliers de kilomètres durant sa vie et dont l'évocation de sa vie de migratrice a captivé les élèves. Merci Capucine ! ■



COMMISSION **Fleurissement**

Promouvoir la qualité du cadre de vie, c'est le souhait de la commission, qui agit tout au long de l'année pour l'environnement de tous. Il s'agit, à Aveize, d'associer dynamique environnementale et douceur de vivre, et parce que l'avenir se définit ensemble, il semble important d'associer la population au plaisir de fleurir et d'améliorer son environnement. La commission s'engage donc dans une démarche nature avec paysage, biodiversité et plantations au coeur des enjeux. Comment embellir la commune, tout en privilégiant cette biodiversité, avec un panel de vivaces variées, propices au développement des auxiliaires que sont les insectes et autres petits mammifères qui trouvent dans ces aménagements des endroits accueillants.

Un nouveau décor au carrefour du Trêve

Des bénévoles, aidés par les agents communaux, se sont lancés un défi : construire un mur en pierres sèches. C'est assez technique, mais cette solution a été choisie pour mettre en valeur un massif, qui, aux beaux jours, viendra embellir ce carrefour. En février, ce chantier a été réalisé avec brio, avec des pierres locales, et donne du cachet à cette entrée de village et par là même est un clin d'œil à l'histoire du monde rural, où ces constructions en pierres sèches soutiennent encore des talus et sont encore debout, plusieurs siècles après leur élévation. Elles sont un témoin de ce temps passé et sont des abris intéressants, que ce soit pour les petits animaux ou les plantes, qui profitent du moindre interstice pour se développer. Maintenant, il soutient et délimite un beau massif, où se mêlent plantes et arbustes à fleurs, avec en arrière fond une guirlande

de graminées, qui ondulent au moindre souffle de vent et forment ainsi un ourlet coloré du plus bel effet.

Un hôtel « 5 étoiles » conçu spécialement pour les insectes

Les jeunes du conseil municipal des enfants avaient construit un hôtel à insectes au « Pré de la Grand Font », près du plan d'eau. Au fil du temps, celui-ci avait perdu de sa superbe et était plutôt devenu l'hôtel des courants d'air. En avril, une équipe de bénévoles a entrepris de le regarnir pour devenir plus accueillant. Il a ainsi retrouvé tout son attrait et est maintenant devenu un véritable hôtel « 5 étoiles », pour le bien des auxiliaires de la biodiversité. Ceux-ci souffrent d'un effondrement de leurs populations, faute d'un habitat propice et il convient de leur fournir des abris. Et puis, qui dit absence d'insectes, dit disparition des petits oiseaux !

Le plan d'eau

Celui-ci est un atout majeur pour le cadre de vie des habitants, que ce soit en journée, ou le soir. Alors assis sur un banc, on se prend à rêver devant les vaguelettes du plan d'eau, en regardant les ébats des canards qui sont maintenant bien installés ici. C'est un havre de paix, un site apaisant, mis en valeur par la prairie fleurie. La tonte différenciée, avec des endroits qui profitent d'un fauchage tardif, mettent en valeur les cheminements et font s'épanouir les fleurs des champs.

La zone de loisirs de l'Argentière

La commune possède une parcelle devant l'ancienne école, qui attendait une affectation. Une belle zone de loisirs a été installée ici, avec un vaste parking, un terrain de pétanque et des jeux divers pour les enfants. Des tables de pique-nique ont trouvé leur place et des bancs sont installés le long du jeu de boules ou sous un mûrier platane, afin de profiter, assis à l'ombre, des ouvrages qui seront mis à disposition dans une boîte à lire. Entièrement clos, notamment du côté de la départementale, très passante du fait de la proximité du Centre Médical, cet espace permettra aux enfants de jouer en toute sécurité. Cet aménagement était nécessaire pour la vie de ce gros hameau de la commune et il a déjà trouvé sa vitesse de croisière, pour le bonheur des riverains et autres.

Merci aux agents communaux

Il nous semblait inconcevable de terminer ce propos sans parler de nos deux agents communaux, Julien et Grégory. Non seulement ils préparent et mettent en place les plantations, mais, en plus, ils sont force de propositions et nous conseillent sur les choix de telle ou telle plante, demandent les devis, vont chercher les végétaux, afin de présenter des massifs plus modernes, qui jouent avec les couleurs et les hauteurs. Ils ont aussi fabriqué





et installé un nichoir au plan d'eau, pour le confort des canards. Merci à eux pour leur disponibilité, leur enthousiasme et leur professionnalisme.

Encore des efforts pour le bien vivre ensemble

Des distributeurs de sacs plastiques pour déjections canines ont été installés, l'un derrière l'église et l'autre au plan d'eau, très fréquenté par les enfants, notamment. Celui derrière l'église est là pour inciter les propriétaires à récupérer les crottes de leurs chiens et non pas les laisser faire leurs besoins dans les nombreux massifs installés de part et d'autre de l'église. Quant au plan d'eau, il est inconcevable que les nombreux utilisateurs de ce beau site marchent sur des déjections canines. C'est un petit geste citoyen à faire, d'autant que des poubelles sont à disposition pour récupérer les sacs usagés. Encore un petit effort, car il est dommage qu'une infime tranche de la population, par ces incivilités, vienne gâcher ce bien vivre ensemble qui caractérise notre commune.

RDV le samedi 15 mars 2025

Le concours des maisons fleuries a été supprimé, mais toute la population est invitée à une rencontre le samedi matin 15 mars à 10h, autour d'un thème encore en prospection, une animation qui se terminera par un apéritif. ■



Zone de loisirs de l'Argentière



Mur en pierres sèches



Massif en fleurs



Tonte différenciée



COMMISSION Aménagement

LES JARDINS DE LA CÔTE

Le programme immobilier entre dans une phase concrète. Il comprendra la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), 2 maisons individuelles et 11 logements, dont certains seront proposés à la location. Cette opportunité peut intéresser des personnes qui arrivent à la retraite, qui veulent se rapprocher des commerces et qui cherchent un logement plus petit et aussi plus confortable, puisque cette construction répondra à une nouvelle norme, RE2020, qui garantit une performance énergétique et économique très ambitieuse. Ces offres locatives peuvent être aussi un premier logement pour des jeunes couples. A ce jour, 80 % des logements sont vendus. Il reste à la vente un T3 et un T4 en étage élevé, ainsi qu'une maison individuelle. C'est un beau programme, de qualité, qui enrichira le patrimoine immobilier de la commune.

Pour plus d'informations : AT Synergies au 04 78 44 31 92



Entrée de l'immeuble



Première maison individuelle



Deuxième maison individuelle



Pose de leds



Sablage du gazon

TRAVAUX COMPLEXE SPORTIF

Changement des projecteurs au stade

L'éclairage public a été entièrement renouvelé, pour remplacer les points lumineux par des leds. Il restait les projecteurs du terrain de foot, très énergivores. Ceux-ci, à leur tour, ont été changés aussi, pour profiter de la technologie led, et ainsi faire des économies. Néanmoins, nous restons vigilants et nous demandons aux responsables du foot de les allumer au dernier moment et de les éteindre sitôt les matches ou entraînements terminés.

Changement de la pelouse au city stade

Le city stade est un équipement très fréquenté, et la pelouse synthétique était très usée et laissait voir par endroits le bitume au dessous, devenant du fait dangereux pour les utilisateurs. Celle-ci a donc été changée, avec une pelouse plus épaisse, pour un meilleur confort. ■

COMMISSION Bâtiments



Des volets roulants à la MAM

Le local de la Maison d'Assistantes Maternelles compte 9 fenêtres. Celles-ci étaient équipées de volets métalliques d'un autre âge, difficiles sinon impossibles à fermer du fait de l'épaisseur des murs et des équipements installés. L'entreprise Forissier Villard les a donc déposés pour les remplacer par des volets électriques solaires. Un beau chantier qui apportera du confort aux assistantes maternelles.

Un nouveau service

Au 3, place de l'église, la commune a acheté l'angle, qui comprenait la boutique Rivollier au rez de chaussée et des chambres à l'étage. Début 2025, un institut de beauté va ouvrir, (Beauté Six Sens) tenu par Clémence Poyet, une jeune esthéticienne. Divers travaux sont nécessaires pour mettre l'espace en conformité avec l'activité proposée. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle. ■

Le restaurant

La commission travaille sur la possibilité de l'implantation du restaurant sur le terrain réservé à cet effet au PLU (Plan Local d'Urbanisme), entre le local technique et l'espace culture et loisirs. Plusieurs scénarios ont été étudiés, dont la requalification du restaurant actuel. Les différents architectes que nous avons sollicités pour nous éclairer sur cette hypothèse ont tous été unanimes pour dire que l'outil de travail n'est pas pratique et que si une recomposition du bâtiment existant était réalisée, cela coûterait beaucoup trop cher, sans gommer les défauts structurels du bâtiment actuel, soit l'accès PMR, les différences de niveau, etc.

Un architecte conseil du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement), M. Cateland, a donc été mandaté. Il nous accompagne dans notre réflexion et sera chargé d'établir un cahier des charges à destination de cabinets d'architecture qui seront consultés dans un deuxième temps. 2025 va donc être réservé à la recherche de subventions, sans lesquelles le projet ne pourra aboutir. C'est un gros challenge, pour pérenniser une entreprise, renommée pour son excellence, qui est aussi la vitrine de notre village et des Monts du Lyonnais.



UN INSTITUT DE BEAUTÉ OUVRE À AVEIZE

Ce début d'année 2025, Clémence Poyet va ouvrir un institut de beauté au 3, place de l'église. C'est une grande aventure pour elle, se lancer à son propre compte et proposer ses services à la population locale et alentours.

Son local, bien étudié, avec un espace d'accueil et deux cabines, sera un cocon pour recevoir les client(e)s. Clémence proposera des épilations, des soins du visage et du corps ainsi que du magnétisme. Une belle invitation à pousser la porte de l'institut « Beauté Six Sens ».

Plafond de la salle Jean Moulin

La salle Jean Moulin a maintenant 24 ans, et le plafond, d'origine, a lui aussi vieilli. Certaines dalles du plafond s'affaissaient, suite aux activités sportives, à cause de coups de ballons et autres accessoires. l'une d'elles était même tombée au sol, lors du passage d'une fouine, qui a élu domicile ici, bien au chaud dans la laine de verre. Par mesure d'économie, seule une rangée de chaque côté du faitage a été remplacée, et les dalles encore en bon état ont été mises ici ou là, pour remplacer celles abîmées ou tachées.

Isolation des combles de l'école

L'école est maintenant bien isolée. Après le changement de la chaudière et le remplacement de tous les ouvrants, il restait le plafond. Une couche de 40 cm d'isolant a donc été posée, qui apportera du confort en toute saison, et générera des économies de chauffage.



COMMISSION Gestion des Déchets



COMPOST COLLECTIF D'AVEIZE

Merci à tous les utilisateurs du compost !

GRÂCE À LA CONTRIBUTION DE CHACUN ET AU RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LA GESTION DES BIODÉCHETS LES PETITS HABITANTS DU COMPOST SE SONT MIS AU TRAVAIL.

Depuis le printemps 2024, les Aveizois ont accès à un compost collectif situé vers le City Stade.

Ils ont su s'approprier les règles du compostage que l'on peut retrouver sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <https://aveize69.fr/fr/rb/1465180/gestion-des-dechets-89>

Le bac de récupération augmente son volume de biodéchets et l'équipe des référents brasse cette matière qui viendra prochainement enrichir les balconnières et autres plantes en pot. Il est, par ailleurs, fort agréable d'échanger avec chacun autour du compost collectif d'Aveize.

Un grand merci à chacun !

L'équipe des référents

Tous les emballages et les papiers se trient

Bouteilles et flacons en plastique vides

Boîtes et briques en carton vides

Pots, boîtes et barquettes en plastique vides

Sacs, sachets et films en plastique vides

Tous les papiers

Boîtes en métal vides

Ces objets en plastiques vont dans le sac noir, seul les emballages plastiques vont dans le bac jaune.

Si les cartons sont plus gros qu'une boîte à chaussures, ils se déposent en déchèterie.

Déchèteries - Saint-Martin-en-Haut - Montrottier - Chazelles-sur-Lyon

En cas d'hésitation consulter l'application « guide du tri » de citéo

Monts du Lyonnais Communauté de communes

CITEO

Calendrier Ramassage des sacs

→ **SACS JAUNES :**
le jeudi
semaines impaires

→ **SACS NOIRS :**
le jeudi
toutes les semaines

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES :

- Vendredi 10 janvier 2025 de 15h à 18h
- samedi 11 janvier 2025 de 8h30 à 11h30

DÉCHÈTERIES :

L'accès aux déchèteries se fait exclusivement avec une carte d'accès.

Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez la demander par internet : <https://portail-dechets.cc-mdl.fr>.

En cas de besoin pour réaliser cette démarche, vous pouvez vous rapprocher des 2 maisons France Services (Saint Symphorien sur Coise ou Saint Laurent de Chamousset) ou du Bus France Services.

Déchèterie de Saint-Martin-en-Haut

150 chemin de la Reouudière
69850 Saint-Martin-en-Haut

Horaires d'accès :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

Fermée les mardis, dimanches et jours fériés

04 74 26 28 88

gestion-dechets@cc-mdl.fr

Déchèterie de Montrottier

Les Auberges
69770 Montrottier

Horaires d'accès :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

Fermée les mardis, dimanches et jours fériés

04 74 26 28 88

gestion-dechets@cc-mdl.fr

Arrêt du porte à porte : Arrêt du porte à porte courant 2025 (1^{er} semestre). Des points d'apport volontaire seront mis en place, 2 au village et 1 à l'Argentière. En campagne, des regroupements de points d'apport volontaire seront effectués. La plupart des bacs actuels sera remplacée par des colonnes aériennes.

COMMISSION Urbanisme

La révision du Plan local d'Urbanisme de la commune d'Aveize a été approuvée le 10 décembre 2020 et est devenue exécutoire au 18 janvier 2021. La modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Aveize a été approuvée le 30 mars 2023 et est devenue exécutoire le 26 mai 2023.

Vous pouvez avoir accès au PLU sur le Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr> ou sur le site internet de la Commune d'Aveize avec le lien pour le Géoportail de l'Urbanisme ou en consultation auprès du secrétariat pendant les heures d'ouvertures.

Selon la nature des travaux, différentes autorisations sont obligatoires : déclaration préalable (DP), permis de construire (PC), d'aménager ou de démolir. Certains travaux peuvent être dispensés de formalités mais ne sont pas exempts du respect du code de l'urbanisme et des règles d'urbanisme indiquées dans le Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Aveize.

Pour tous projets et avant de commencer des travaux, adressez-vous à la Mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier. N'oubliez pas que tous les travaux portant sur l'aspect extérieur de la propriété ou sur la surface de plancher sont soumis à autorisation. Des nuanciers sont à votre disposition pour les couleurs de menuiseries, d'enduits, de tuiles... autorisés au PLU.

NOUVEAU : à partir de mi-novembre 2024, un guichet numérique pour les demandes d'autorisations d'urbanisme

Vous souhaitez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) pour un projet sur la commune ?

2 façons de faire :

→ Un dossier papier, envoyé ou déposé à la mairie

→ Un dossier dématérialisé déposé sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme : <https://gnau41.operis.fr/montsdulyonnais/gnau/#/> accessible 24h/24 et 7j/7. La création d'un compte est nécessaire, puis vous serez guidés dans le montage de votre dossier (informations à fournir, explication des pièces à joindre...) et pourrez suivre chaque étape de l'instruction de votre demande. Un guide a été élaboré pour vous aider dans l'utilisation de ce guichet numérique.

Plus d'infos : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/services/habitat/instruction-des-autorisations-durbanisme/>



Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice "réseaux-et-canalisation" est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

Pour en savoir plus : www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr – vous pouvez appeler au 03 44 55 66 90 pour tout renseignement

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES EN 2024

Abri de jardin, véranda, préau, pergola, auvent, abri bois, abri piscine	3
Modification et création ouvertures, vélux, extension, changement des fenêtres, remplacement des menuiseries, ravalement des façades	13
Installation carports et panneaux photovoltaïques, réfection toiture	14
Clôture	1
Piscine	2
Division pour construire	3
Piscine	1
Déclaration préalable retirée en 2024	1



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2024

Construction d'un garage	2
Construction d'une terrasse avec garage	1
5 demandes de permis de construire sont en cours d'instruction	

Médiathèque

COMPTAGE...

Combien de personnes rentrent à la médiathèque chaque mois? pour le savoir, nous avons comptabilisé chaque entrée dans la médiathèque, et il y a en moyenne 530 visites mensuelles! Vous entrez dans la médiathèque pour emprunter un livre, un dvd, un magazine, mais aussi pour voir un spectacle, assister à une animation, participer à un atelier ou simplement papoter! Bienvenue chez vous!



En mars, la médiathèque a participé à la fête du court métrage, des projections ont été organisées, notamment pour le périscolaire.



Le jeudi 21 mars, la Grande lessive a été étendue sous un beau soleil! le thème de cette année était « les bulles ».



Le samedi 24 mars, des chants nordiques ont résonné dans la médiathèque avec la chorale « Toi & Voix », une animation dans le cadre du prix littéraire « littérature nordique ».



Le 12 avril, le cultur'en bus a proposé des animations autour des jeux olympiques pour les élèves de l'école.

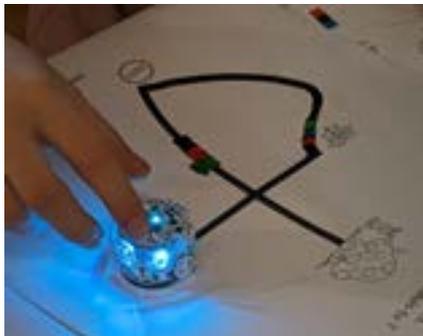


RETOUR EN IMAGE SUR LES TEMPS FORTS DE 2024 :

En janvier, plus de 40 personnes à la veillée patoisante pour la nuit de la lecture, avec la compagnie ClicClac et des patoisants : chansons, contes et convivialité!



En mai, la médiathèque a été envahie par les robots ! petits et grands ont pu tester la programmation.



Le 12 juin, rencontre avec Sandra Caligaro, venue présenter son métier de photojournaliste.



En juin, découverte de la réalité virtuelle avec la mise à disposition de casques VR !



En juillet, exposition pour les tout petits : Regarde, ça bouge !



En août, exposition photos « le patrimoine historique et naturel des Monts du Lyonnais », réalisée grâce au concours photos organisé par le réseau ComMonly.



En septembre, une exposition interactive « 4 saisons au potager » .



Le 9 octobre, spectacle « le pépin de ta vie » par le duo « les cozinelles »



2024, c'est aussi l'accueil régulier des 4 classes de l'école, les animations bébés-lecteurs, des animations contes pendant les vacances scolaires, des thématiques pour mettre en valeur des documents, la grainothèque, des temps d'animation pour les ados (atelier dessin) en partenariat avec le centre socio culturel Archipel, des superbes décorations qui embellissent l'espace ! ■



« Cezur », un service gratuit du département du Rhône : des jeux, des films de Cinéma ou documentaires, de la musique, de l'autoformation (langues, soutien scolaire, sports, loisirs créatifs...), de la presse en ligne : n'hésitez pas à vous créer un compte lecteur sur le site : mediatheque.rhone.fr

Suivez l'actualité de la médiathèque sur son blog : <http://mediathequeaveize.blogspot.fr/>

Ou suivez-nous sur notre page facebook !  Médiathèque Avezie

DES QUESTIONS ? DES REMARQUES ?
DES SUGGESTIONS À NOUS FAIRE ?
ENVIE D'INTEGRER L'EQUIPE ?

N'hésitez pas à rencontrer l'équipe sur place ou à nous contacter ! Véronique, salariée et les bénévoles sont là pour vous répondre : Alexandra, Alice, Anne-Laure, Chantal, Christine, Denise, Evelyne, Hervé, Jacqueline, Mado, Patrick, Véronique, Sylvia, Xavier.

Horaires d'ouverture : Mercredi 15h-18h / Jeudi 13h30-14h30 / Vendredi 16h-18h / Samedi et dimanche 10h-12h.

Contact : 04 74 26 00 88
ou bibliotheque.aveize@cc-mdl.fr

Entrée libre et gratuite. Inscription gratuite.

Médiathèque (suite)



Rentrée littéraire-auditorium
St-Laurent-de-Chamousset
03.10.24



Spectacle lecture musicale
St-Benoît-l'Argentière 23.05.24



COM'MONLY
Le Réseau des Bibliothèques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis janvier, le Réseau Com'Monly a réalisé 191495 prêts et 25044 réservations. Plus de 130000 documents sont réservables en ligne (livres, revues, CD, DVD, etc.). Chaque semaine, 1 tonne de documents est transportée pour satisfaire les réservations des quelques 7000 utilisateurs de ce service. Son fonctionnement repose sur 400 bénévoles, 21 salariées bibliothécaires et 1 coordinatrice. Deux bibliothèques disposent de nouveaux locaux depuis septembre : St Laurent-de-Chamousset, renommée « La Cour à la Page », et Chevrières. Le catalogue en ligne a été amélioré : visuels des documents automatiques, création de nouvelles rubriques « infos pratiques », « coups de cœur », « sélec-

tions », des ressources numériques gratuites en plus, etc.

L'offre culturelle s'est étoffée depuis 2023 avec : le Festival du conte en février, le Printemps des Poètes en mars, le Prix littéraire des Grands D'Monts, le concours-photo patrimoine « portes et enseignes » cet été (exposition visible dans les bibliothèques en 2025 et 2026), la rentrée littéraire en septembre, la semaine du Kamishibai et le jeu du calendrier de l'Avent prévus en décembre.

Pendant 8 mois, le Réseau a valorisé son Prix littéraire nordique avec plusieurs temps forts : expositions photos, chorales, projection de films nordiques avec Le Paradiso, découvertes musicales avec Les Disques de l'écouteille, etc. Le

Prix s'est achevé sur un spectacle de lecture-musicale inédit inspiré des 5 romans de la sélection grâce à la superbe prestation de La Compagnie la Belle Etoile. Un Prix apprécié avec plus de 552 votants ! Et une victoire du roman suédois STOLD d'Ann-Helén Laestadius.

Lancé en octobre, le Prix littéraire jeunesse des P'tits D'Monts enthousiasme toujours autant puisque cette 5e édition compte encore plus de participants : 28 bibliothèques, 42 écoles et plus de 3000 enfants. Résultats attendus en mai 2025 !

La prochaine programmation culturelle s'ouvrira sur une 2^{nde} édition du Festival du conte et surtout un nouveau Prix littéraire adulte consacré aux auteurs océaniques. ■

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS, présidé par le Maire et composé d'élus et de représentants de la commune d'associations à caractère social ou humanitaire, est à l'écoute de toute personne dans le besoin ou en difficulté.

Les réunions du CCAS au cours de l'année permettent :

- D'étudier et d'accorder des aides aux familles pour les voyages scolaires en primaire ou en collège, en fonction du quotient familial.
- De voter des subventions aux associations à caractère social ou humanitaire.
- De valider des dossiers d'aide sociale et d'accorder des aides ponctuelles
- De prendre connaissance des demandes effectuées au titre du transport social des Monts du Lyonnais

Pour bénéficier du Transport Social des Monts du Lyonnais mis en place

par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL), il faut remplir certaines conditions et pour cela vous pouvez vous renseigner au secrétariat de mairie.

L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux habitants plusieurs contrats de complémentaire santé. Toute personne souhaitant être contactée par cette association peut s'adresser au secrétariat de mairie.

En fin d'année, la commission organise la collecte des Restos du Cœur pour le secteur de Saint Symphorien sur Coise.

Les membres du CCAS rendent également visite aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Collecte pour les Restos du Cœur

Nouveauté en 2024 : Les membres du CCAS apportent un peu de réconfort aux personnes âgées en fin d'année en leur proposant de choisir entre un repas au restaurant Rivollier ou un colis.

Important : Pour une aide, un renseignement d'ordre personnel ou familial, n'hésitez pas à contacter M. le Maire ou Céline la secrétaire, ils vous renseigneront avec compétence et discrétion. ■



Village d'
Aveize
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

→ **Directeur de publication :**
Michel BONNIER

→ **Rédaction :**
Commission Communication

→ **Photos :** Mairie d'Aveize

→ **Tirage :** 530 exemplaires

→ **Conception graphique et impression :**

*iml*COMMUNICATION
69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT
iml-communication.fr

→ **Région :** Auvergne-Rhône-Alpes

→ **Département :** Rhône

→ **Intercommunalité :**
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

→ **Code postal :** 69610

→ **Démographie :** 1 115 hab. (2021)

→ **Altitude :** Minimum 426m /
Maximum 933m

Ecole dehors



Nettoyons la nature



Char à voile Normandie



Visite ferme des pâquerettes



L'ÉCOLE DES 4 Horizons

Rétrospective de l'année 2023-2024 :

L'école privée des 4 Horizons finissait son projet d'école autour du « bien-être ». Nous avons maintenu nos effectifs et conservé notre 4^{ème} classe avec 83 élèves accueillis en 2023-2024 (en comptant les 2ans). Notre équipe est toujours stable, source de projets valorisants et riches pour nos élèves.

Nous avons partagé de beaux moments avec des personnes très attentives à chacun :

- une célébration de rentrée à l'église, accompagnée de l'équipe du relais pastoral ;
- une belle action « Nettoyons la Nature » avec tous nos bénévoles du village ;
- une intervenante d'anglais, Aurélie BASTIN toute l'année pour toutes les classes ;
- deux célébrations de Noël (petits et plus grands) en lien avec le relais ; une célébration de « Pâques » et une action Bol de riz avec le Secours Catholique
- des animations à la médiathèque avec des idées très originales de Véronique et des bénévoles ;

→ notre classe découvertes en Normandie pour les classes de CE et CM avec le soutien de la « commission voyage », de la mairie, du CCAS, des associations : découverte des lieux historiques, pour fêter les 80 ans du débarquement : cimetière américain, plages du débarquement, mémorial de Caen, pointe du Hoc. Chacun est revenu avec des étoiles dans les yeux !

→ de nombreux autres projets : école du dehors ; découverte de la ferme des Pâquerettes, comment passer de la laine du mouton à la pelote, musée du chapeau, rencontre avec une apicultrice...

Vous pouvez suivre les aventures des écoles sur le site internet de l'école : www.ecoledes4horizons.fr

Notre communauté éducative, motivée et solidaire, poursuit dans les innovations pour que nos élèves se sentent bien au sein de notre établissement ! Les associations OGEC et APEL très présentes, sont de véritables soutiens pour toute l'école.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre structure, nous restons à votre écoute et à votre disposition, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe et visiter nos locaux. ■

Site Web : www.ecoledes4horizons.fr

Contact : Virginie GALIERE
au 04 74 26 00 10 ou 06 65 19 39 44
direction@ecoledes4horizons.fr



La pointe du Hoc en Normandie

OGEC et APEL

2 ASSOCIATIONS DE PARENTS BÉNÉVOLES AU SERVICE DE NOTRE ÉCOLE

Je suis la trésorière de l'APEL dans ma sixième année d'exercice. Est-ce par la transmission de mon père, lui-même membre de l'APEL lorsque j'étais enfant, ou par une envie d'intégration dans notre village en même temps que mes enfants, que j'ai rejoint le groupe APEL ? Peut-être un peu des deux...

Ce qui est certain, c'est que j'ai trouvé bien plus que ce que j'imaginai : une belle dynamique de travail, une écoute de nos opinions, un partage de nos vies de famille et surtout une envie commune que tous les enfants de l'école s'épanouissent dans un collectif, dans le respect du cadre pédagogique que nous essayons d'enrichir d'intervenants, de sorties, de voyages...

Cette année 2024 fut marquée par le voyage en Normandie des 40 élèves du CE1 au CM2 afin de fêter les 80 ans du débarquement. Aussi, nous décidâmes de créer une commission voyage, avec des parents autres que ceux déjà investis dans les deux associations de l'école. Le but fut de réduire son coût financier important. Objectif atteint avec, en prime, des souvenirs inscrits dans l'Histoire ! Quant aux élèves de maternelle et de CP, ils ont pu "se sentir bien dans leur corps avec la nature", thème général de l'année scolaire 2023-2024, en allant au contact des animaux de la ferme de Pâquerette, en découvrant la vie des abeilles dans la ruche grâce à l'intervention de Sandrine Orry, apicultrice à Haute-Rivoire et en visitant le musée du chapeau, pour observer la transformation des poils de lapin en couvres chefs qui peuvent

vous faire vous sentir mieux. Enfin, l'intervenante en anglais, Aurélie Bastin, a poursuivi ses cours dans chaque classe, même celle des petits.

En ce qui concernent nos manifestations, la nouveauté fut le concours de puzzles avec 70 doublettes de la catégorie des 6-7 ans les Gones à la catégorie adulte, les Experts. Un dimanche après-midi où l'on vient parfois de loin pour partager le casse-tête de la réfection d'un puzzle.

Pour terminer, je souhaiterais remercier particulièrement, Alexandre G., président sortant, et Alice G., membre sortant, pour leur sympathie, leur implication et leur bienveillance. L'APEL permet de tisser des liens d'amitié. Aussi, je vous dis : À Bientôt. ■

Virginie PADET



Quant à moi, je suis secrétaire de l'OGEC depuis l'année dernière. A peine arrivée dans notre belle commune d'Aveize, j'ai compris que l'OGEC avait besoin de plus de membres. Je crois que l'envie de rencontrer des parents d'élèves et d'apporter le meilleur à nos bambins sont mes motivations premières.

A l'OGEC, nous croyons au pouvoir du collectif pour assurer la gestion de l'unique école du village. Notre mission principale consiste à faire vivre ce bel établissement de manière économique, financière et sociale en lien avec l'équipe pédagogique et les projets éducatifs de l'année. Nous avons évidemment des partenaires pour mener à bien notre précieuse mission : la commune, l'APEL et l'UDOGEC principalement.

Nous sommes fiers des réalisations de l'année précédente :

- **Mieux communiquer** avec la mise en place d'école directe et le renouvellement du site internet,
- **Mieux s'équiper** avec des achats pour proposer le meilleur aux élèves également lors du temps périscolaire,
- **Mieux aménager** notamment la cour et les classes,
- **Assurer la sécurité** des enfants autant à l'école qu'à la cantine,
- **Assurer le remplacement du personnel** OGEC,
- **Proposer un accueil périscolaire** attractif et correspondant à vos besoins,
- **Organiser des manifestations** pour

l'équilibre financier (brocante, vente de sapins et de brioches avec une nouveauté l'année dernière la vente de kits « fondue »).

Merci à tous les membres de l'OGEC ; merci à tous les parents d'élèves qui s'investissent ponctuellement et qui participent aux manifestations proposées ; merci à nos partenaires notamment l'équipe pédagogique plus qu'investie et la commune sans qui l'OGEC et l'établissement n'existeraient pas.

Tout comme Virginie, je vous dis à bientôt. ■

Laura GIMARET-NONIN

Appel à bénévoles pour la cantine

Les élèves d'Aveize bénéficient du soutien indéfectible de bénévoles à la cantine.

Afin que cette équipe puisse continuer à assurer son service, elle a besoin de forces vives prêtes à la soulager à l'occasion.

Voici les horaires souhaités :
Lundi ou mardi ou jeudi ou vendredi de 11h30 à 13h30

Inscrivez-vous selon vos envies et vos disponibilités !

Un jour ou plusieurs ! ■

Contact : Cyril Cottancin
0675246159



AMICALE Boule

Bilan des manifestations 2024

La saison a commencé par le traditionnel repas chez Rivollier. Les rencontres du mercredi après-midi et du dimanche matin témoignent de cette convivialité qui règne sur les jeux d'Aveize, tout le monde y trouve sa place. Si certaines personnes sont volontaires pour venir renforcer l'équipe qui assure le fonctionnement de l'amicale, elles seront les bienvenues.

8 juin : concours sociétaires à la mêlée

Après les deux parties, c'est la triplète des jeunes, Matthieu Charvolin et Jérémy Chillet associés au doyen, Charles Dutel qui termine à la première place devant Jean-Marc Chillet et Roland Thollet.

22 juin : coupe des amateurs

La journée a pu se dérouler, malgré la pluie, avec le prêt du boulodrome de Ste Foy. La quadrette de Courzieu (Guy Cabaussel, Daniel Carret, Alain Bation et Paul Tribout) termine à la première place devant celle de Pomeys (Robert Goutagny, Philippe Thizy, Jo Mazard et Alain Buisson).

7 septembre : finale du but d'honneur et concours doublettes

L'orage a perturbé le déroulement de la journée.
But d'honneur : (128 participants) les duernois à la fête.
Perdants 1/2 : Joffrey Voute et Michel Chevron.
Victoire de Pierre Reynard contre Christian Thollotlors de la Coupe du Restaurant Rivollier.
Les deux meilleures équipes de l'après-midi : Yvette Chillet et Yves Murigneux et celle de Fleury Venet et Robert Rivollier. ■

DATES À RETENIR EN 2025

- 15 mars : repas chez Rivollier
- 1^{er} mai : début du but d'honneur
- 14 juin : concours sociétaires à la mêlée
- 28 juin : coupe des amateurs
- 6 septembre : finale but d'honneur
- Coupe du restaurant Rivollier

BONNE ANNÉE 2025 !



Coupe des amateurs



Finalistes doublettes le 7 septembre



Concours sociétaires



Le mercredi sur les jeux



les finalistes et demi-finalistes du but d'honneur

La Chasse À AVEIZE

La chasse, si elle fait partie de l'histoire de l'humanité, depuis l'époque où nos ancêtres devaient affronter des animaux dangereux pour survivre, est toujours vivante de nos jours, même si on ne va plus à la chasse pour se nourrir, mais pour faire communion avec la nature.

C'est une activité partagée par des gens passionnés, qui aiment se retrouver pour partager de bons moments conviviaux. Cette année, ils sont 23 chasseurs dans l'association « les chasseurs d'Aveize réunis », sur la partie sud de la commune, qu'on appelle les chasseurs d'en haut, en opposition à ceux d'en bas, qui eux évoluent sur le versant nord, depuis Châtelard jusqu'aux vallons d'Orgeole.

Un bon effectif de jeunes

Une grande satisfaction, c'est de voir que ce sont des jeunes qui ont repris les rênes des deux associations, Pascal Faure pour le haut et Ludovic Piot pour le bas, avec des effectifs identiques. C'est une grande responsabilité, à l'heure où le gros gibier se développe et est tiré à balle. Ils rappellent sans cesse à leurs sociétaires que la pratique de la chasse demande de la rigueur, notamment lors des battues. Des aménagements ont été installés dans les endroits stratégiques, pour que les tirs se fassent en toute sécurité, avec l'installation de miradors. Si il y a beaucoup de jeunes, il faut rendre hommage à Jean Charvolin, qui a décidé d'arrêter, après 70 permis. Il a dû en voir, du gibier, lui qui a connu l'époque où les lapins étaient nombreux, où il suffisait de donner un coup de pied dans une touffe d'herbe pour voir bondir ce sympathique rongeur, qui manque tant à la chasse de nos jours ! En même temps, Patrice Bissardon, qui avait fait une pause de plus de 30 ans, a repris du service avec enthousiasme. Ainsi vit la chasse.

De nouvelles pratiques

Cyril Buisson et Damien Gay laissent volontiers leur fusil pour aller battre la campagne avec un arc. C'est une pratique très exigeante, avec de faibles résultats. Là, le gibier doit être tiré au plus près, et dans de bonnes conditions, ce qui est souvent compliqué. Chasser avec des arcs de chasse est autorisé, après avoir suivi une formation donnée par la fédération départementale des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. Mais c'est une satisfaction intense de se mesurer avec un animal lancé et de placer une bonne flèche, afin

que celui-ci soit prélevé dans de bonnes conditions, sans souffrances.



Nos deux archers

Une nouveauté cette année

Le dimanche 15 septembre, tous les chasseurs du haut, avec femmes et enfants, se sont retrouvés à la salle des loisirs pour partager un repas préparé par les membres du bureau, qui ont été ravis de la grosse participation. Là, tout le monde s'est régalé avec un civet de sanglier, cuisiné dans les règles de l'art. Un bon moment, qui s'est terminé, bien sûr, par des parties de belote. Tous les participants ont loué cette initiative et sont partants pour que cette rencontre familiale devienne pérenne. Ce sont ces détails qui construisent un groupe, avec les jeunes qui ont répondu présent, faisant mentir l'adage que la chasse est une activité de vieux !

Installations de passages pour les chasseurs

Tous les ans, les chasseurs installent de nouveaux passages surélevés, afin franchir plus aisément les clôtures et d'éviter de détendre les fils de fer barbelés en y montant dessus. C'est facile à installer et fait partie des bonnes pratiques, très appréciées par nos amis agriculteurs.

Le concours de belote revient

Le dimanche 2 mars 2025, les chasseurs vont organiser leur traditionnel concours de belote, qui avait disparu des calendriers depuis quelque temps. Nul doute que le public répondra présent et que le succès sera au rendez-vous, comme les

années passées. C'est toujours un bon moment convivial, avec la participation des deux chasses, preuve du bel esprit qui règne entre ces deux associations.

Ainsi vit la chasse à Aveize, une activité parfois incomprise, mais qui, au travers de pratiquants soucieux d'autrui, fait que cela se passe bien, et que le promeneur rencontré au gré des chemins n'hésite pas à s'arrêter pour engager la conversation. Cela fait partie du bien vivre ensemble, où chacun peut s'adonner à sa passion, dans le respect des autres. La pratique a changé : il est fini le temps où tous les agriculteurs chassaient, qui faisaient que la chasse était partie intégrante du visage de la société rurale d'alors. Il y avait de petites fermes, et mettre un lièvre au carnier était la promesse d'un bon civet pour le dimanche suivant. C'était aussi les années d'abondance, au sortir de la seconde guerre mondiale, avec des compagnies de perdrix qui s'envolaient devant la faucheuse, des lapins à foison, des lièvres qui se battaient pour la possession de leur belle, etc. Maintenant, tout ça fait partie du passé, et le petit gibier a été remplacé par le chevreuil et le sanglier, dont les populations doivent être contenues pour éviter les dégâts aux cultures. C'est une autre approche, avec 16 chevreuils attribués sur toute la commune, et des sangliers pas toujours au rendez-vous ! Mais la passion est toujours intacte ! ■



Installations de passages pour ne pas abîmer les clôtures



HAUTS Lyonnais

Une année riche en projet et réussites sportives

Le club de Hauts Lyonnais est fier d'annoncer l'obtention du Label Jeunes Élite, rejoignant ainsi les clubs prestigieux de la région comme l'Olympique Lyonnais, Clermont Foot, FC Lyon et Goal FC... Du côté féminin, le club a décroché le Label Argent, témoignant de la qualité de notre formation.



**LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
2024-2027**



**LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
FÉMININES | 2024-2027**

le club va dépasser pour la première fois la barre des 500 licenciés cette saison montrant ainsi sa bonne santé et sa croissance tout en gardant à l'esprit d'encadrer de manière quantitative et qualitative tout ce beau monde.

La collaboration avec Haute Brevonne Football se poursuit pour les catégories U20 et féminines.

Nouveauté cette année : Création des stages Summer (août) et Automne (octobre), auxquels s'ajoutent deux semaines supplémentaires en avril et juillet. En tout, le club propose 5 stages par an, ouverts à tous, avec 45 enfants en moyenne par semaine.

Le Study Foot continue chaque mercredi, offrant aux enfants un cadre combinant sport, apprentissage et détente avec des activités éducatives et jeux de société.

Le partenariat avec Capevo, notre organisme de formation, permet aujourd'hui à 12 apprentis de se former au sein de notre structure.

En plus, le foot adapté se développe, avec des séances deux mercredis par mois pour favoriser l'inclusion et permettre à tous les enfants de s'épanouir dans le sport.

Côté résultats sportifs, la saison 23/24 est un succès :

- Maintien en Nationale 3 et qualification pour le 8e tour de Coupe de France.
- Montée en Régionale 2 pour notre réserve et une finale en Coupe LAuRA.
- Montée historique des U20 en Ligue et victoire en Coupe du Rhône !

Enfin, réservez la date du 21 juin 2025 pour la grande fête du club, en partenariat avec le club de basket de Buhl. Une journée festive à ne pas manquer ! ■

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous connecter sur le site officiel : <https://hautslyonnais.footeo.com> et à rejoindre le club sur les différents réseaux sociaux.



CLUB Rencontre et Amitié

Le Club se retrouve chaque jeudi à partir de 14h à la Salle des Loisirs.

L'après-midi débute par un bon café en échangeant les petites nouvelles de la semaine. Ensuite les joueurs s'installent pour un bon après-midi de jeux dans la convivialité.

L'atelier Mémoire vous est proposé une fois par mois animé par Marie Lou Sablier.

An cours de l'année, nous accueillons les villages voisins. Nous organisons différentes manifestations, voyages, repas, jeux inter-club.

Ce lien social, si essentiel pour nous tous, nous souhaitons l'élargir à un grand nombre de retraités et de personnes isolées.



Au restaurant Rivollier

Les inscriptions pour l'année 2025 se feront le jeudi 9 janvier 2025 à la Salle des Loisirs.

La brioche vous sera offerte.
Venez nombreux.

Bonne Année, Bonne santé 2025 ! ■

Contact : CLÉMENÇON Marie-Noëlle
06 78 07 3170

RELAIS Petite Enfance

Le Relais continue ses activités d'immersion en nature !

Après avoir été accompagnés en 2023 par l'association Les Voies de la forêt, nous avons ancré dans nos pratiques les temps collectifs en forêt : Découverte sensorielle pour les plus petits, ramassage de « trésors » ou construction de cabanes pour les plus grands. Les assistantes maternelles ont aujourd'hui pleinement conscience des bénéfices de passer du temps en nature !

Ainsi, la plasticienne Leila Moumen nous a proposé des ateliers land'art en forêt et la musicienne Ingrid Lecoq nous proposera des ateliers musicaux en forêt à l'automne.

Aussi, nous avons organisé avec le réseau parentalité des Monts du Lyonnais une journée intitulée « Familles en forêt » afin de faire découvrir l'immersion en nature au plus grand nombre. Organisée autour de l'exposition « Allons dehors » de Prévention Santé, plusieurs ateliers de connexion ont été présentés.

Nous avons également proposé une conférence avec l'association « L'Enfant bleu » autour des violences faites aux enfants : détecter, parler et signaler. 60



Leila Moumen en forêt

professionnelles de l'enfance et de la petite enfance étaient réunies autour de ce sujet grave mais ô combien important. Le travail se poursuivra dès la rentrée avec plusieurs rencontres entre professionnels. ■

RELAIS PETITE ENFANCE

3ter, rue Vaganay

04 78 48 56 10

rpeaunomdelenfant@gmail.com

Page Facebook :

[Relais Petite Enfance Saint Martin en Haut](#)

LES Brancardiers

L'association Les Brancardiers et hospitalières de Lourdes d'Aveize organise 2 concours de belote par an, en avril et en novembre. Le bénéfice de ces concours aide au financement du pèlerinage diocésain à Lourdes pour des malades ou des personnes en situation de handicap de notre village.

Si des personnes malades ou âgées désirent participer à ce pèlerinage elles

peuvent se faire connaître dès le début de l'année.

Nous avons eu la joie d'accueillir en 2024 une nouvelle bénévole Emmanuelle Cellier qui a rejoint l'association et qui a participé activement au pèlerinage de juin en tant qu'infirmière. Merci à elle.

44 jeunes "Bobs" du lycée Champagnat (classe de seconde) se sont engagés cette année au pèlerinage au service des

plus fragiles en aidant les brancardiers dans leur responsabilités.

Nous recherchons des volontaires pour servir les malades à Lourdes au cours des pèlerinages.

Celui de 2025 aura lieu du 2 au 7 juin 2025. ■

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Jean Baptiste GIRAUD au 06 69 63 37 85

GROUPE D'Animation

Le Groupe d'Animation poursuit ses objectifs : organiser des évènements afin d'animer et d'embellir notre village mais aussi assister les associations qui en ressentent le besoin pour leurs diverses manifestations.

Au cours de cette année 2024, nous avons épaulé les membres de la Maison des Jeunes lors de la soirée Saint-Patrick le vendredi 8 mars.

Le Groupe d'Animation débute son année par son Assemblée Générale qui a lieu le dernier vendredi de mars. Toutes les associations de la commune sont invitées afin d'échanger sur les nouvelles propositions.

Toute l'année, de nombreux randonneurs empruntent nos sentiers de randonnée. Nous avons à cœur de donner la meilleure image possible de notre village et de nos campagnes.

Pour cela, au mois d'avril nous effectuons « le nettoyage de printemps » ; Tous les

bénévoles, jeunes ou moins jeunes, souhaitant participer à cette matinée pour l'environnement, sont les bienvenus.

Durant le mois de mai, le Groupe d'Animation ainsi que les Brigades natures, qui interviennent grâce à la Municipalité, nettoient les chemins utilisés lors de notre traditionnelle « Ballade des Hirondelles » (3^{ème} dimanche de mai).

En 2024, 6 associations et de nombreux bénévoles se sont joints au Groupe d'animation pour accueillir les 851 marcheurs lors de cette belle journée.

En juillet, pour la 5^{ème} année consécutive le Groupe d'Animation en collaboration avec l'Office de Tourisme a reconduit le Marché nocturne et son feu d'artifice tiré

par Brice Barange. Merci aux membres du Conseil Municipal et aux nombreux bénévoles venus prêter main-forte lors de cet évènement. La soirée a rencontré un vif succès : Marché comptant un grand nombre d'exposants, spectacle de la compagnie LAM, 600 hamburgers dégustés, la retransmission du match de football de l'Equipe de France et le magnifique feu d'artifices.

Retenez d'ores et déjà, la date du 11 juillet 2025 !

Cette année le groupe Folk Courtines a organisé deux bals folk, le premier au mois d'avril et un second a eu lieu en septembre.

La troupe de théâtre « Les Semeurs de vent » a donné 2 représentations de la pièce « On a toujours fin d'amour » fin octobre à Coise.

Et enfin pour clôturer l'année dans un esprit de fête, le village et l'Argentière ont été décorés de sapins, de guirlandes ainsi que de nombreuses décorations de bois.

En cette fin d'année, le Groupe d'Animation est heureux d'accueillir Marie-Laure Rousset comme nouveau membre. Si comme elle, vous souhaitez vous investir pour animer et embellir notre village, vous êtes les bienvenus.

Le bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2025 ! ■



Paroisse STE-THÉRÈSE

Le 2 juin 2024, la communauté paroissiale d'Aveize a eu la joie d'accueillir et d'accompagner 14 enfants, de Duerne, de St Martin en Haut et d'Aveize entourés de leur famille, pour leur première communion. Une belle célébration joyeuse et vivante avec des enfants attentifs et à l'écoute.

Pour les messes dominicales à venir une rencontre aura lieu en novembre 2024 pour réfléchir et étudier l'organisation du planning des messes sur toute la paroisse en vu du manque de prêtres.

Nous avons accompagné le Père Jean Claude Brétéché prêtre à St Symphorien de 1990 à 1998, ses funérailles ont eu lieu le mardi 10 septembre 2024 à l'église de Coise.

La croix du hameau de la Fayolle a été rénovée et posée par Raphaël Grangier de l'association SOS Calvaire 69 et béni par le Père Guy Ollagnier le samedi 12 octobre, sous une belle pluie, en présence des membres du relais et des voisins.



La croix de la Fayolle

Le journal Présence est distribué 4 fois par an par des bénévoles. Vous pouvez soutenir la parution de ce journal par un abonnement à partir de 10 €, à envoyer au secrétariat de la paroisse Ste Thérèse à St Martin en Haut ou dans les corbeilles lors des célébrations.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps au service de l'Église.

Notre église est ouverte tous les jours de l'année grâce à Suzanne Grégoire (merci à elle) c'est très apprécié des randonneurs et gens de passage leur permettant de faire une petite visite de l'église.

Renseignements pratiques :
Baptême, mariage, funérailles s'adresser au secrétariat de la paroisse à St Martin en Haut au 04 78 48 6120 ou Jean Baptiste GIRAUD au 06 69 63 37 85

Site internet :
<http://paroisse-sainte-therese-69.fr>

L'équipe relais souhaite à chacune et à chacun une belle année 2025 de Joie d'Espérance et de Paix ! ■

Maison des Jeunes D'AVEIZE

La Maison des Jeunes d'Aveize, c'est un sacré endroit !

La Maison des Jeunes, ou « MJ » comme on l'appelle, est un espace convivial ouvert à tous les jeunes du village.

C'est l'endroit idéal pour se retrouver entre amis, jouer, discuter et partager ses passions. N'hésite pas à passer avec tes amis pour échanger sur ta semaine ou tes centres d'intérêt.

En tant qu'association, la MJ propose également des sorties variées avec des avantages pour ses adhérents, comme des réductions sur les événements. En 2024, plusieurs repas ont été organisés, dont une rencontre avec

la MJ de Grézieu-Le-Marché.

Cette année, la Maison des Jeunes compte une trentaine de membres. Elle est présidée par Grégory THOLLET et Mathis GRÉGOIRE, avec le soutien de Luana FOSSANO en tant que trésorière, et Mathilde LIEUZE en tant que secrétaire.

De nombreux événements ont récemment animé la MJ. En juillet, lors de

l'assemblée générale, des jeux en équipe ont rassemblé les adhérents avant de clôturer la soirée par une « crêpe party ».

Plus récemment, la 5^e édition de notre concours de pétanque semi-nocturne a réuni près de 40 doublettes, malgré des températures fraîches.

Le prochain rendez-vous est prévu pour le 2 février 2025. Nous organisons un repas à la salle d'Aveize où nous servirons un saucisson chaud / patate avec, comme à notre habitude, des produits locaux. ■

Pour en savoir plus sur la MJ, suivez-nous sur Instagram (@mj_aveize) ou contactez-nous par mail à l'adresse mjaveize69@gmail.com



GROUPE THÉÂTRE

Les Semeurs de Vent



Octobre 2024 : Les Semeurs de Vent ont présenté à Coise « On a toujours fin d'amour » une pièce de Michel SORLIN.

Michel a fait partie de la troupe pendant plus de 20 ans. Souvenez-vous... Monsieur le maire dans « L'inauguration de la salle des fêtes » la fée Clochette dans « Un monde merveilleux » Maurice, amoureux à la maison de retraite dans « De si vieux enfants »

Une sale maladie l'a empêché de poursuivre l'aventure. Marie-Claire, sa femme, nous a alors proposé de mettre en scène sa pièce : Mathieu MOREAU est atteint d'une maladie incurable. Avant de prendre une décision importante, il souhaite renouer avec sa fille Charlotte

qu'il n'a pas vue depuis 25 ans... les sentiments, les ressentis, les non-dits, les blessures viennent s'interposer dans leurs retrouvailles.

A la demande de Marie-Claire, tous les bénéfices ont été intégralement reversés à l'Association « Les amis de Maëva » une jeune fille de Grammond atteinte du syndrome Phelan MacDermid.

Info dernière minute ! Nous rajoutons 2 représentations les samedi 8 et dimanche 9 février 2025 à Aveize ! ■

LES Anciens Combattants

Un 11 novembre avec un éclat particulier, une parenthèse mémorielle



Comme dans tous les villages de France, en 1918, le 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, à 11 heures, les cloches d'Aveize ont sonné à toute volée. Elles ont de nouveau sonné ce lundi 11 novembre 2024, en souvenir de ce jour où la Grande Guerre s'est terminée. Des millions de morts, des estropiés, des gueules cassées, des orphelins, des veuves, des villes réduites en cendres. Le bilan est lourd. La boucherie de la guerre de 14-18 est sans équivalent, jusque-là, dans l'histoire humaine. Le Maréchal Foch, commandant les forces alliées, déclarera plus tard : « ce n'est pas une paix, c'est un armistice de vingt ans ». Il avait raison, puisque 20 ans plus tard, Hitler, dans un esprit de revanche, va précipiter le monde dans un conflit encore plus meurtrier.

La seconde guerre mondiale est finie depuis moins de 10 ans quand les appelés français sont envoyés en Algérie pour faire officiellement du maintien de l'ordre, sans savoir que ce conflit, terminé en 1962, laissera lui aussi des traces

indélébiles dans la société française.

Aujourd'hui, ils sont encore huit à Aveize, des anciens combattants d'Algérie, qui sont la mémoire de ce que l'homme peut faire de plus terrible lors d'un conflit armé. Avec leurs amis de Grézieu le Marché, Meys et Duerne, ils se sont retrouvés devant le monument, où les noms de 32 aveizois sont gravés dans le marbre, en ce jour du souvenir.

Le conseil municipal a voulu donner un éclat particulier à cette cérémonie du souvenir, en y associant l'état, avec la présence de la sous-préfète, Charlotte Crépon, le député Thomas Gassilloud, des représentants de l'armée de la base aérienne 942, les gendarmes, les pompiers, les enfants de l'école, les jeunes de la MJ et la population.

Jean Charvolin, le président de la section aveizoise des anciens combattants, le maire, le député, la sous-préfète, ont rappelé dans leurs interventions le rôle de mémoire, pour ne pas oublier tous ces sacrifices, dans notre monde où, malheureusement, la guerre est toujours

là. Les enfants de l'école ont eux aussi délivré un message d'espoir, et rappelé le voyage qu'ils ont fait en Normandie, sur les plages du débarquement, des moments forts qu'ils ont vécu aussi au cimetière américain de Colleville. Un coup de chapeau aussi aux jeunes de la MJ qui ont rappelé la signification de ce jour de mémoire.

Les dépôts de gerbe, la sonnerie aux morts, suivis par la Marseillaise, chantée par une chorale, ont été des moments forts et émouvants, avant que les autorités ne viennent saluer les porte-drapeaux, mettant ainsi un terme à cette magnifique matinée du souvenir.

Tous les participants, accompagnés par le public, venu très nombreux, se sont retrouvés ensuite à la salle Jean Marie Rousset pour partager le verre de l'amitié. ■



LA MAISON DES P'tits Lutins

La MAM Maison Des Petits Lutins accueille toujours les enfants de 3 mois jusqu'à l'année de leur entrée en maternelle.

Pour cette rentrée 2024, 4 de nos petits lutins ont rejoint les bancs de l'école pour de nouvelles aventures.

Entre les nouvelles arrivées et celles à venir notre maison est déjà bien remplie.

La maison des Petits Lutins est toujours pleine de rires, de cris, de vie. Différentes petites activités rythment nos journées en fonction du groupe, des besoins et des envies de chacun.

Chaque jour, bravant parfois la météo, nous emmenons nos lutins en vadrouille à la découverte de cette belle nature qui nous entoure. L'occasion aussi de voir l'évolution de cette dernière au travers les saisons.

Nos ballades sont régulièrement ponctuées par de nombreux arrêts pour observer vaches, poules, dindon... Et avec un peu de chance d'assister au retour



des alpages des moutons de la Ferme des Pâquerettes.

Depuis l'ouverture de la MAM, il y a bientôt 7 ans, nous faisons désormais partis de la vie du village ce qui n'est pas sans déplaire aux anciens qui s'amuse de nous voir passer sous leurs fenêtres, dans la rue et d'échanger quelques mots avec les enfants.

L'aventure de la Maison des Petits Lutins n'est pas prête de s'arrêter puisque dans un futur proche, nous allons déménager dans une maison plus grande ce qui nous permettra d'accueillir jusqu'à 12 enfants. ■

Anne, Cathy et Laurence

ASSOCIATION **Yoga** RESPIRATION

Depuis plusieurs années maintenant, des cours de yoga sont proposés sur la commune.

Vous pouvez venir nous rejoindre, les cours ont lieu :

- le lundi matin de 9h30 à 10h45
- le jeudi soir de 19h à 20h15.

Christiane Martin notre professeur propose des cours avec des postures de yoga après un temps de relaxation et termine par un moment de méditation.

Le yoga s'adapte à chaque âge et à chaque personne, les adolescents peuvent se joindre à nous.

Les trois grands points qui définissent l'activité proposée par

l'association « yoga respiration » sont : LE MOUVEMENT - LA RESPIRATION - LA CONSCIENCE DE SON CORPS.

Le coût n'a pas changé, il est de 204 € pour l'année ; soit trois chèques de 68 € par trimestre (cotisation comprise) Les chèques sont encaissés en octobre, janvier et avril.

Un certificat médical est demandé.

Christiane propose une demi-journée de détente, découverte ouverte à tous, adhérent ou non, le 8 février 2025.

Que chacun puisse trouver en cette nouvelle année apaisement, soulagement, confiance, paix et sérénité.

Bonne année 2025 ! ■

Bureau :

- Présidente : Dominique Malifarge
- Secrétaire : Geneviève Vernay
- Trésorier : Joël Loison

Christiane MARTIN, professeur de yoga
07 60 44 98 07
ou christianemartin1965@yahoo.fr





Triathlon CLUB

Le TCML connaît une activité grandissante !

Fort de ses 70 adhérents il propose de s'unir autour du triple effort : nager, pédaler et gambader. Le club organise 2 manifestations phares chaque année : le bike and run qui a eu lieu à Aveize le 11 février avec environ 550 compétiteurs, le principe étant de se mesurer aux autres en binome avec un seul vélo.

Et le triathlon (épreuve enchaînée de vélo, natation et course à pied) organisé chaque année à Yzeron, au lac du Ronzet, le dimanche 7 juillet pour cette année 2024 avec 634 triathlètes compétiteurs. Le club est heureux de constater que ces 2 manifestations sportives (les seules dans les Monts du Lyonnais) attirent de nombreux sportifs, débutants ou confirmés. C'est toujours l'occasion de venir découvrir les disciplines ou bien de se mesurer aux plus performants où

chacun y trouve son compte dans un esprit sportif et convivial.

Le TCML a proposé cette année à ses adhérents différentes activités sportives, toutes complémentaires les unes aux autres mais toujours dans l'esprit d'améliorer ses capacités physiques nécessaires à la pratique du triathlon : week end ski de fond à Autrans en janvier, stage famille de 5 jours à Cormoranche sur Saône dans l'Ain au cours duquel chacun a pu pratiquer les 3 sports (natation, vélo et course à pied) mais aussi d'autres activités, adaptées à tous les membres de la famille.

Le club a également proposé des séances de « sport pour tous » où les adhérents mais aussi les membres de leur famille ont pu venir s'essayer à la course d'orientation, à la marche nordique, au pilate ou circuit training.

Le club a à cœur de maintenir un esprit convivial et familial.

Les triathlètes participent librement aux

compétitions, très souvent les déplacements se font en groupe, avec toutes les tranches d'âges représentées. Les jeunes ont constitué une équipe en D3 pour aller se mesurer aux plus forts.

Les membres du collectif du TCML remercient les municipalités d'Aveize et d'Yzeron, sur lesquelles ont lieu les 2 principales manifestations, ils remercient également tous les bénévoles qui participent activement à la réussite des différentes manifestations et aussi les sponsors qui soutiennent le club.

Cette année 2025 s'annonce toute aussi sportive et riche en compétitions, échanges et partage. Retenez dès à présent le dimanche 16 février pour venir participer au bike and run à Aveize ou tout simplement encourager les sportifs dans les rues. Retenez également le dimanche 6 juillet, date à laquelle aura lieu le triathlon à Yzeron.

Si vous souhaitez pratiquer ce sport enchaîné qu'est le triathlon, n'hésitez pas à nous rejoindre ! ■

1^{er} réseau national et associatif de service à la personne

Filien, le service de téléassistance de l'ADMR

L'ADMR vous présente le service de téléassistance ADMR : Filien. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des séniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être sécurisé chez soi 24h/7j. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre d'écoute Filien. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés.

La téléassistance Filien vous propose le matériel adapté à vos besoins et vos habitudes de vie, pour une sécurité à votre domicile et/ou dans vos déplacements pour les personnes mobiles. La téléassistance Filien est mise en service à votre domicile directement par le Responsable installateur ADMR de votre secteur. C'est un véritable atout de proximité qui vous garantit une intervention dans les meilleurs délais.



Téléassistance Filien Mobilité

Personnalisez le service en fonction de vos besoins

Plusieurs adaptations sont disponibles :

- Le détecteur de chute qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.
- L'émetteur supplémentaire pour le cohabitant.

N'hésitez pas à contacter l'ADMR pour découvrir toutes les possibilités de personnalisation !

Tarifs et renseignements :
Fédération ADMR Rhône et Métropole de Lyon : 04 74 26 78 78

Optez pour la téléassistance qui a du cœur

Depuis plus de 30 ans, la téléassistance Filien aide, accompagne et surtout rassure. A chaque appel d'un abonné, que ce soit pour une urgence (chute, malaise, agression...) ou juste pour discuter, ses opérateurs sont toujours là 24h/7j. Et, après chaque intervention d'un aidant ou des services de secours, les équipes Filien s'assurent toujours que tout va bien. L'empathie et la bienveillance exercée par Filien en font un service unique. D'ailleurs, plus de 99 % de ses abonnés sont satisfaits !

Les aides financières

Filien étant reconnu « service à la personne », l'abonné, qu'il soit imposable ou non, bénéficie d'un crédit d'impôt de 50 %.

Il est également possible de bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale sur l'abonnement par la caisse de retraite ou le conseil départemental (APA, PCH...). ■



LE GROUPEMENT DES 4 Cantons

Les différentes animations pour cette année 2024 :

Le 63^{ème} Comice agricole s'est tenu à SAINT GALMIER les samedi 6 et dimanche 7 juillet : ce fut une belle réussite sous le soleil baldomérien.

Les rencontres boulistes « vétérans » se sont déroulées à SAINTE FOY L'ARGENTIERE le vendredi 12 avril.

Les services à la population :

→ **Le service matériel :** des chapiteaux, tables, chaises, bancs et barrières peuvent être prêtés aux associations des communes adhérentes de la section (AVEIZE, COISE, DUERNE, GREZIEU LE MARCHE, LA CHAPELLE SUR COISE,

LARAJASSE, MEYS, POMEYS, SAINT MARTIN EN HAUT et SAINT SYMPHORIEN SUR COISE) et aux particuliers. Ce service est géré par des bénévoles pour notre secteur.

→ **Le service costume :** Le Costumier des Quatre Cantons est situé à SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, à la Maison des Associations au 137, rue Cardinal Girard (au pied de l'Eglise). Une importante quantité de costumes et déguisements amassés au fil des comices est regroupée dans ce lieu. Ils sont proposés à la location aux particuliers, aux écoles, aux théâtres, aux associations pour les fêtes en tous genres. Pour cela, il convient de prendre rendez-vous au 07 86 79 45 36 afin de gérer au mieux le public. D'ailleurs,

nos costumières souhaiteraient recruter de nouvelles bénévoles pour partager les différentes tâches et l'accueil lors des permanences du mercredi après-midi (de 14h à 17h) et du samedi matin (de 9h à 11h30).

Agenda 2025

Le concert des Choralias, organisé par la section de CHAZELLES SUR LYON, aura lieu le 12 avril et regroupera 7 chorales du secteur.

Les rencontres boulistes « vétérans » se dérouleront à BELLEGARDE EN FOREZ courant avril.

Le Comice se déroulera les 5 et 6 juillet sur les communes de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et POMEYS. ■

CENTRE SOCIOCULTUREL L'Archipel

Connaissez-vous le centre socioculturel ?

Cette association, implantée à Saint-Symphorien-sur-Coise, fait rayonner ses actions bien au-delà ! Prenons le collectif « Parentalité » ou encore « Nouveaux regards » : des dynamiques que nous coordonnons avec passion depuis plusieurs années. Le lieu d'accueil parents-enfants « Jeu Marquette » réunit environ 130 familles chaque année autour de moments de partage et de jeux à St Symphorien-sur-Coise et St-Laurent-de-Chamousset.

Les centres de loisirs itinérants sont présents dans six villages (Pomeys, Grézieu, Coise, Duerne, Larajasse, et Meys) et co-organisés grâce à l'implication précieuse des parents bénévoles. Cet été, 206 enfants y ont été accueillis. Sans oublier la crèche Pirouette, qui prend soin d'environ 90 enfants chaque année, ainsi que les multiples sorties et animations pour tous les âges.

Archipel, c'est aussi un fort engagement envers la jeunesse : formations BAFA pour les futurs animateurs, accompagnement de projets jeunes, et des initiatives inclusives comme l'atelier « Jeu me pause », dédié aux enfants en situation de handicap. Nous soutenons également les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion.

Chaque année, nous sommes aidés par une soixantaine de bénévoles réguliers



© Thomas Manillier

Fête à la crèche Pirouette 2024

qui permettent de faire vivre nos actions. Grâce à eux et à notre équipe, nous proposons un large éventail d'activités : accompagnement scolaire, ateliers numériques, café des parents et des seniors, saison culturelle de Del Arte, ainsi que des cours hebdomadaires de bien-être (Qi Gong, Pilates, Yoga, etc.).

Cette année, nous avons renforcé nos actions intergénérationnelles avec plusieurs événements marquants qui ont vu le jour : après-midis jeux, repas partagés, un voyage à Annecy et même

une journée « Duerne Plage ».

Archipel, c'est une aventure collective qui s'épanouit jour après jour, grâce à vous ! ■

Centre socioculturel Archipel
57 rue des Tanneries St Symphorien s/Coise
Directrice : Emilie GOUTELLE
04 78 48 46 14
contact@centresocial-archipel.fr
direction@centresocial-archipel.fr



Jeux de raquette pour les 10 au centre de loisirs de Duerne



Initiation secouriste pour les enfants du centre de loisirs Pomeys



Sortie familiale cet été à la découverte des petites bêtes de la Coise

Association des Handicapés DES MONTS DU LYONNAIS

Nouvelle activité, innovation, déménagement

Rencontre, échange, soutien, écoute, loisirs sont les objectifs de notre association.

Pour ce faire, la commission loisirs propose en février un après-midi jeux ; en été un week-end détente et un barbecue ; en octobre une sortie bowling et en novembre un repas dansant.

Cette année 2024 afin de répondre aux souhaits des jeunes personnes accompagnées, une sortie discothèque a été organisée. Cette sortie discothèque privée a eu lieu au Madison à St Martin en Haut et a connu un franc succès tant pour la participation que pour l'ambiance qui a régné tout au long de la soirée.

Merci aux quelques parents et aux jeunes hors association qui ont accepté d'encadrer cette nouvelle manifestation ; à reconduire.

La traditionnelle journée pétanque du premier samedi de septembre à Ste Foy a été une réussite. Un plus grand nombre de joueurs et de plus nombreuses familles ont participé à cette journée. Inspirés par



Les 3 premières équipes gagnantes du concours de pétanque

les jeux olympiques, les membres du CA ont décidé de remettre une médaille à chacune des personnes accompagnées participantes au concours de pétanque.

Les soixante personnes récompensées étaient ravies d'emporter un souvenir de cette belle journée.

Déménagement et aménagement fin 2024 : les résidents des foyers de la Goutte d'or de Meys et de St Symphorien vont pouvoir investir leur nouvelle résidence tout confort au pôle habitat de Saint Laurent de Chamousset. C'est une satisfaction pour tous et notamment pour les membres de l'AHML qui depuis

2004 soutenaient ce projet d'habitat pour un meilleur cadre de vie des résidents.

L'adhésion des familles à notre association est un soutien appréciable pour la continuité de nos actions et l'organisation de nos activités.

L'association remercie toutes les municipalités qui par l'attribution de subvention ou prêt gracieux de salle montrent tout l'intérêt qu'elles portent à notre association. ■

Contact :

Président : J. RESSICAUD au 04 74 26 00 00

Secrétaire : Y. COEUR au 04 78 48 44 43 07



Solidair'Aidants

Association duernoise fondée en janvier 2018 pour répondre aux attentes d'aidants aspirant à sortir de leur isolement, à s'entraider et exprimer collectivement leurs besoins, est fière d'annoncer l'ouverture de la Colocation à Responsabilité Partagée, pour l'accueil de personnes âgées dépendantes en perte d'autonomie.

Quatre premiers résidents ont été accueillis le 3 juin dernier.

La colocation est un habitat « inclusif », alternative à l'accompagnement à domicile lorsque celui n'est plus possible et à l'entrée dans des établissements médico-sociaux.

Il s'agit d'une maison individuelle de 270 m², construite de plain-pied, composée de 8 chambres dont 2 peuvent accueillir un couple. Sont aménagés une grande salle commune avec espace cuisine, un bureau, un cellier et des locaux techniques. Les résidents peuvent

également profiter d'une terrasse et d'un jardin.

Ce projet s'inscrit dans une logique de proximité dans le choix des habitants, nous sommes présents dans la vie du village, pour nous permettre aussi d'organiser des activités en complément de celles organisées par les animateurs et les bénévoles de la colocation.

Plus de 5 ans d'efforts sont ainsi concrétisés, grâce aux efforts de membres de l'Association SOLIDAIR-AIDANTS, qui ont conçu la forme du projet, et en ont établi les modalités de gestion, parmi lesquelles est importante la participation active des résidents au fonctionnement au quotidien.

Les tâches quotidiennes (animations, intendance, souci du bien-être des habitants) sont confiées à des salariés extérieurs, avec le soutien et l'implication forte de nombreux bénévoles.

Mener à bien le projet n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreux partenaires : commune de Duerne, CCMDL, Département du Rhône, Deux Fleuves Rhône Habitat (anciennement OPAC du Rhône) propriétaire des locaux et dont l'association est locataire, caisses de retraite, Fondations, ...

Les actions menées depuis l'ouverture pour consolider le fonctionnement permettent d'envisager sereinement l'accueil de nouveaux résidents à partir de l'automne. Quatre places sont disponibles. ■

Contact : Solidair-aidants MDL

4 rue de la Mairie 69850 Duerne

solidairaidantsmdl@gmail.com

Tel : 06 44 78 32 35

Site : solidairaidantsmdl.com

Communauté DE Communes



Les actualités de la mobilité dans les Monts du Lyonnais



Évolution du service de transport social

Face à l'augmentation des demandes, le service de Transport Social des Monts du Lyonnais s'adapte pour continuer à répondre aux besoins de mobilité des personnes en difficulté/

le nombre de tickets mensuels a été réduit à 8 (au lieu de 10), le tarif d'un trajet est passé à 2,50 €, contre 2 € auparavant.

Les critères d'accès restent inchangés : aucune solution de déplacement au sein du foyer, revenus modestes, personnes âgées, en situation de handicap ou bénéficiaires du RSA. Les inscriptions se font toujours via la mairie de résidence.

Renforcement des transports en commun

Depuis le 26 août 2024, plusieurs améliorations ont été apportées aux lignes de transport en commun :

→ Nouvelle ligne 143

Saint-Symphorien-sur-Coise > L'Arbresle passant par Pomeys, Grézieu-Le-Marché, Aveize (centre médical), Souzy (Bellevue), Sainte-Foy-L'Argentière (gare), Saint-Laurent-de-Chamousset (Croix Blanche), Brussieu (Bourg et Plat du Pin), Bessenay, Savigny, Sain Bel et L'Arbresle.

Cette ligne circule 7 jours sur 7

7 allers-retours par jour en semaine de 6h05 à 19h29

Le week-end et les jours fériés 2 allers-retours quotidiens

Les vacances scolaires > 4 allers-retours par jour.

→ Renforcement de la ligne 142

Aveize (Centre médical L'Argentière) <> Lyon Gorge de Loup avec

3 trajets supplémentaires du lundi au vendredi en période scolaire

3 trajets supplémentaires en période de vacances scolaires

2 trajets supplémentaires le samedi

1 trajet supplémentaire le dimanche et jours fériés

→ Renforcement de la ligne 2EX

Avec une fréquence toutes les 15 minutes entre 6h et 8h au départ de Chazelles-sur-Lyon et le soir entre 17h et 18h au départ de Lyon Gorge de Loup.

Le saviez-vous ? Les lignes scolaires sont également ACCESSIBLES À TOUS dans la limite des places disponibles.

→ Co-voiturage avec En Covoit'

Dès janvier 2025, la Communauté de communes rejoindra la plateforme unique de covoiturage, En Covoit' Rendez-vous, mise en place à l'échelle des treize collectivités du Rhône. Le service bénéficiera du soutien financier de la Communauté de communes. Ainsi, les trajets réalisés sur En Covoit' Rendez-vous seront rémunérés pour les conducteurs et à prix très réduit pour les passagers. <https://www.sytral.fr>

→ Mobil'Aid, la mobilité solidaire

Parallèlement la Communauté de communes travaille à la mise en place de nouvelles solutions de mobilité, en partenariat avec l'association Mobil'Aid, pour répondre aux besoins des habitants empêchés dans leur mobilité.

Depuis cet automne un service de conseil en mobilité (accompagnement individuel et/ou collectif) permettra à certaines personnes d'être orientées vers différents services adaptés à leur situation et leurs besoins. Si en tant qu'habitant vous vous sentez concernés par cette difficulté vous pouvez solliciter le service.

Vous avez besoin d'être accompagné dans votre mobilité ?

Contactez Philippe Ducroix, conseiller en mobilité Mobil'Aid au 06 17 87 84 01

→ Monts Covoit, le covoiturage solidaire des Monts du Lyonnais

Ce dispositif de covoiturage solidaire sera expérimenté dès la fin d'année 2024, sur les communes de Chambost-Longessaigne, Saint-Laurent-de-Chamousset, Haute-Rivoire, Sainte-Foy-l'Argentière, Larajasse et Villechenève - éventuellement Montrottier, en cours de délibération.

Toutes les informations utiles auprès de Margaux Guinand au 06 85 78 40 09

→ Des animations gratuites pour reprendre confiance en l'usage du vélo

CCMDL continuera en 2025 de proposer des séances gratuites d'apprentissage du vélo, de remises en selle et des ateliers de réparation. Dates et informations, à retrouver en temps utile, sur le site du Parc Éco Habitat : <https://www.parc-ecohabitat.com/mobilite/animations-velos>



Permanences des conseillers du Parc Éco Habitat

Un accompagnement gratuit et en toute neutralité pour la rénovation de votre logement par un conseiller ou une conseillère de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

→ Conseil en amélioration thermique et au financement de votre projet de rénovation

Nos conseillers vous accompagnent sur l'amélioration thermique de l'habitat existant (isolation, fenêtres, chauffage et eau chaude, ventilation) et vous orientent vers les solutions de financement les plus adaptées à votre situation : MaPrimeRenov, Certificat d'Économies d'Énergie, Écoprêt à taux zéro, aides locales...

Disponibles sur RDV :

• **Au Parc Eco Habitat 293 chaussée Beauvoir à Saint-Symphorien-s/Coise Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**

• **À la Maison des services Avenue des 4 cantons à Saint-Laurent-de-Chamousset Tous les mercredis de 14h à 17h**

→ Visite et diagnostic de votre logement

Visite du logement sur demande en cas de rénovation globale, avec l'appui d'une caméra thermique en saison hivernale Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

→ Répertoire des entreprises R.G.E.

Un répertoire d'entreprises locales labellisées RGE*, classées par domaines de travaux, disponible sur demande. À noter, qu'aucun accord commercial n'est passé avec les entreprises, mis à disposition du répertoire en toute neutralité. *Reconnu Garant de l'Environnement



La Fédération OSER présente sur le territoire depuis plus de 20 ans, regroupe une soixantaine de commerçants sur tout le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.



Chez ces commerçants vous pouvez :

- Utiliser votre carte de fidélité Monts Déclic et ainsi bénéficier de remise de 10 % lorsque le palier est atteint.
- Utiliser vos chèques cadeaux et vous faire plaisir.
- Avoir accès à des chèques cadeaux à destination des entreprises et particuliers qui souhaitent faire plaisir à l'échelle locale.

Commerçants et artisans si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à nous contacter. ■

Plus d'informations sur notre site internet : oserenligne.com ou auprès de Cécilia au 07 81 30 26 07 ainsi que sur notre page Facebook : Oser Monts du Lyonnais



→ Conseil en architecture

Un architecte du CAUE 69 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement du Rhône) vous accompagne gratuitement pour vos projets de rénovation ou de construction. Les rendez-vous avec l'architecte du CAUE, avec possibilité de visite à domicile selon le projet.

• Au Parc Éco Habitat
293 chaussée Beauvoir
à Saint-Symphorien-sur-Coise
Le dernier vendredi du mois de 14h à 18h

• À Maison des services
Avenue des 4 cantons
à Saint-Laurent-de-Chamousset
Le 2^e mercredi du mois de 14h à 17h

→ Panneaux photovoltaïques

Si vous êtes démarchés par des installateurs photovoltaïques, avant de signer un devis, nos conseillers peuvent étudier votre dossier et vous conseiller sur le bon dimensionnement de votre installation.

Pour information, aujourd'hui une installation de 3 kWc (entre 15 et 20 m²) coûte moins de 10 000 € (sauf complexité sur la toiture) et peut produire environ 3 500 kWh par an si elle est orientée plein sud. Pour l'autoconsommation, vous pouvez bénéficier de la prime à l'investissement.

Avant de signer, renseignez-vous ! ■

PARC ÉCO HABITAT
Téléphone : 04 72 66 14 30
Site : internet www.parc-ecohabitat.com
Mail : parc-ecohabitat@cc-mdl.fr
293 chaussée Beauvoir
Saint-Symphorien-sur-Coise

LES Maisons DES Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Venez, on va vous accompagner !



VÉHICULE

Immatriculation de véhicule
Carte grise
Permis de conduire



VOS DROITS

Allocations logement
RSA
Carte vitale
Retraite



EMPLOI

Recherche d'emploi
Conseil en évolution professionnelle
Actualisation CESU



IMPÔTS

Déclaration d'impôts
Prélèvement à la source
Taxe foncière

Prenez rendez-vous avec nos partenaires

EMPLOI FORMATION	Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)	Pour St-Laurent-de-C. : 04 74 05 00 30 Pour St-Symphorien-sur-C. : 04 72 59 18 80
JURIDIQUE	Avocat du Barreau de Lyon Conciliateur de justice FNATH	Contactez votre Maison des services
FAMILLE	Centre de la famille et de la médiation	Contactez le 04 72 43 06 54
HABITAT	Parc éco habitat (conseils en rénovation) CAUE (conseils en architecture)	Contactez le 04 72 66 14 30
SANTÉ	Planning familial Assistant social de la CPAM	Contactez le 06 41 32 56 44 ou le 06 41 88 57 36 Contactez le 36 46 / service social



Les Maisons des services
France Services,
2 Lieux pour vous accueillir et vous orienter
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h
Et de 13h30 à 17h sur RDV
mdds@cc-mdl.fr





GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS
ASSOCIATIF

En 2024, le GELF a mené plusieurs actions à destination de différents publics sur le territoire local des Monts du Lyonnais.

→ A destination des demandeurs d'emploi ou des personnes en phase de reconversion professionnelle par le biais du Forum de l'Emploi en septembre 2024 à Saint Denis sur Coise

→ A destination des professionnels, c'est-à-dire des entreprises locales puisque le GELF organise en partenariat avec le CEML des rencontres d'affaires en soirée. Cela permet à des entrepreneurs de présenter leur activité sous le format d'un speed meeting à travers un pitch de 2 minutes chacun en tours de tables. Ensuite les échanges se poursuivent autour d'un buffet. Ces rencontres s'adressent à toutes les structures économiques : entreprises, commerces, artisans, services afin de développer leur réseau professionnel et de trouver des clients, prescripteurs, sous-traitants partenaires et futurs fournisseurs... ■

Vous êtes une entreprise/association/collectivité sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein...

Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous...

Consultez notre site sur : www.gelf.fr
et retrouvez-nous aussi sur Facebook

GELF/GELF A
35 Place de la République
69590 St Symphorien sur Coise

Contact : Julie BARONNIER
Tél : 09 67 05 93 58
Port : 06 18 95 46 99
contact@gelf.fr / gelfasso@gelf.fr

UN PEU D'HISTOIRE

IL Y A TOUT JUSTE 80 ANS, le plateau des Courtines était le point central des activités de la Résistance

Les maquisards du secteur V de St Symphorien sur Coise Monts du Lyonnais font partie du SAP (Section Atterrissage Parachutage), sous les ordres de Joseph Besson, de son nom de guerre Bertrand, et sont chargés entre autres actions de réceptionner les parachutages d'armes, puis de les mettre en sécurité afin d'approvisionner les groupes de combat.

Le premier parachutage avait eu lieu le 16 février 1944 près du château de Pluvy, à St Symphorien sur Coise, sur un terrain appelé « Saphir ». Pour des raisons de sécurité, celui-ci a dû être déplacé, car trop près de la ville et de la caserne allemande de Chazelles sur Lyon. Un autre terrain « Saphir » est donc homologué par Londres, choisi de concert par le responsable local d'Aveize, Henri Guyot, et son homologue duernois, Jean Jouban. Il s'agit d'un grand pré, sur un plateau, avec un chemin en contrebas pour pouvoir approcher avec un camion et évacuer les containers largués.

9 juillet 1944, un envoyé du général de Gaulle est parachuté

Ce dimanche 9 juillet, Joseph Besson et son équipe écoutent la BBC qui transmet des messages codés. Au milieu, l'un d'eux attire leur attention : « Xénophon a une perruque » suivi d'un autre : « cinq amis visiteront ce soir la perruque de Xénophon ». Les consignes sont d'écouter l'émission à 19h, et les deux messages sont répétés, preuve

que c'est pour cette nuit. Mais qui sont ces amis indiqués ?

La nuit venue, un groupe important est sur place, avec notamment Pierre Vernay, d'Aveize, et l'attente commence. Soudain, on entend un bruit de moteur qui se rapproche. Un grand oiseau noir large 18 containers et bat des ailes pour dire au revoir. Et là, les résistants aperçoivent cinq parachutistes qui se balancent dans le ciel clair, ces fameux envoyés de Londres. Et c'est alors que les maquisards découvrent celui qui est le chef, le commandant « Mary », chargé de missions de sabotages et de commandement par le grand quartier général, déjà parachuté sur la France par le passé et qui avait à son actif tant d'exploits que sa tête était mise à prix par la Gestapo pour la somme de 2 millions de francs de l'époque, une fortune.

Avec son équipe, « Mary » s'installe à l'hôtel Brally, au centre de St Symphorien sur Coise, qui devient un vrai repaire de « terroristes ». Les habitants de la ville ont su rester discrets, car cela ne pouvait pas passer inaperçu, et personne n'a été dénoncé. Trois jours plus tard, Mary est nommé commandant départemental FFI du Rhône, puis ensuite de la Loire.

Le 23 juillet, Mary et une équipe de combattants de l'ombre vont réaliser un coup de maître en gare de Reventin Vaugris : là, en effet, camouflé par des filets, un train de 46 wagons-citernes remplis d'essence pour avions est stationné. Armé d'un bazooka, Mary tire une roquette sur un wagon sur deux, et en 10 minutes, tout est en feu et 600 mètres de rails fondent sous cette immense fournaise. Un coup qui prive la Luftwaffe de carburant pour ses opérations en Normandie. Pour la petite histoire, c'est Jean



Porte du bombardier qui s'est écrasé cette nuit du 15 août 1944

Besson, alors séminariste, qui accueille le commandant Mary ce soir-là et c'est encore lui, alors prêtre, qui présidera ses funérailles 40 ans plus tard, en l'église de St Symphorien sur Coise.

La nuit tragique du 15 août 1944

En cette journée du 14 août, la BBC, à midi, délivre ses messages, qui paraissent souvent farfelus, quand, soudain, la voix du speaker vient d'annoncer : « l'adjudant ne veut pas deux fois ! ». Cela signifiait donc une double opération, soit un largage important, sur le terrain « Saphir » des Courtines. Le message est répété le soir,

donc l'opération est confirmée, et 30 à 35 containers d'armes sont donc attendus. La nuit est chaude et claire et l'attente commence, quand le bruit d'un moteur d'avion se fait entendre au loin. Le B34 Libérateur arrive par le sud, au-dessus de la ferme Poncet puis disparaît derrière la colline pour amorcer un grand arc de cercle et réapparaît, bien dans l'axe des signaux allumés par les membres du maquis. Le quadrimoteur a pendant cette manœuvre perdu beaucoup d'altitude, les containers tombent en chute libre et Mary hurle dans sa radio : « Up, Up, redressez-vous ! ». Mais le message n'est pas entendu par le pilote et l'avion, après avoir coupé la crête de

plusieurs chênes, heurte de plein fouet le sommet de la colline et s'embrase aussitôt. Toute la colline est en feu, et l'on entend le crépitement des balles de mitrailleuses qui explosent. Près de la carlingue, les résistants découvrent un membre de l'équipage, atrocement brûlé qui est conduit à l'hôpital de St Symphorien, dans un état désespéré. Les religieuses qui l'ont soigné garderont toute leur vie ce souvenir de cet homme hurlant de douleur qui mourra deux jours plus tard, dans la nuit du 17 au 18 août.

Le lendemain matin, un agriculteur découvrait, épuisé et brûlé aux mains et au visage, un homme vivant qui avait réussi à s'éloigner de l'avion en feu, probablement éjecté lors de l'impact. Il s'agissait du mitrailleur de queue, John William Gilikan, qui sera soigné dans une ferme de St Martin en Haut, chez Décultieux. Sur 8 membres d'équipage, 7 trouvèrent la mort, de jeunes américains qui ont donné leur vie pour que la France retrouve la liberté. Ce matin du 15 août fut triste, chacun ayant en mémoire les images de la catastrophe et redoutant l'attitude des allemands stationnés à Chazelles, qui avaient sans doute aperçu le drame. Une petite consolation cependant, ce même jour, on apprenait que la VIIème armée américaine et une armée de la France Libre, sous les ordres du général de Lattre de Tassigny, venaient de débarquer en Provence, afin de prendre en tenaille les armées du Reich, qui se repliaient. ■



Radio téléphone allemand pris lors d'une opération



Alphabet radiotéléphonique allemand dans le couvercle de la radio

ÉTAT CIVIL

Naissances

8 naissances (5 garçons et 3 filles)



Ethan JULLIEN
né le 7 février 2024



Lila CAMBIE
née le 18 février 2024



Léo LARROUDÉ
né le 19 mars 2024



Alba CHILLET FRANCE
née le 8 juillet 2024



Léo RIVOIRE CHEVRON
né le 24 août 2024



Coline COMBET
née le 15 septembre 2024

Mariages



& Pauline SUCHET
Jordan DE CASTRO
le 5 octobre 2024 à Avezize



& Laura GIMARET
Mickael NONIN
le 2 novembre 2024 dans l'Ain

Décès et Inhumations

THIZY VEUVE GRANGE JEANNE
Née le 23/07/1932 - Décédée le 09/03/2024 à Larajasse

VINCENT ROBERT
Né le 25/08/1958 - Décédé le 23/03/2024 à Lyon 9^{ème}

ROUX GEORGES
Né le 12/02/1943 - Décédé le 06/02/2024 à St Priest en Jarez

BERNE ANDRÉ
Né le 02/09/1943 - Décédé le 11/05/2024 à Tarare

BONNET JEANNINE ÉPOUSE GUYOT
Née le 10/06/1949 - Décédée le 19/06/2024 à Feurs

LAHY BENOIT PIERRE
Né le 30/06/1937 - Décédé le 19/09/2024 à St Priest en Jarez

BESSON VEUVE GAUDIN YVONNE LUCIENNE
Née le 26/11/1935 - Décédée le 08/10/2024 à Saint Martin en haut

THIVARD VEUVE GOUTAGNY YVONNE
Née le 31/05/1930 - Décédée le 18/10/2024 à St Galmier



il y a 50 ans... en 1974



Les photos des classes sont conservées dans un album archivé en réserve et consultable sur demande à la Médiathèque Municipale d'Aveize.



- | | | | | | |
|----|----------------------|----|--------------------|----|-------------------------|
| 1 | Monique Fayolle | 20 | Denise Boachon | 39 | Pierre Moulin |
| 2 | Marie-Louise Fayolle | 21 | Albert Bonamour | 40 | Claude Chervolin |
| 3 | Gabriel Faure | 22 | Henri Charvolin | 41 | Antoine Rivoire (Maire) |
| 4 | Marie-Agnès Piot | 23 | Marcel Bissardon | 42 | Clotilde Bissardon |
| 5 | Pascal Villard | 24 | Michelle Rivollier | 43 | Julie Bonnard |
| 6 | Geneviève Fayolle | 25 | Paul Voute | 44 | Paul Moulin |
| 7 | Gérard Poloce | 26 | Claudette Villard | 45 | Pierre Faure |
| 8 | Denise Piegay | 27 | Albert Caradot | 46 | Joannès Venet |
| 9 | Jean-Luc Ronzon | 28 | Thérèse Bonamour | 47 | Véronique Grégoire |
| 10 | Nicole Chanavat | 29 | Henri Mure | 48 | Didier Blanchard |
| 11 | Raymonde Vernay | 30 | Perrine Mure | 49 | Yolande Charvolin |
| 12 | Jean-Paul Viricel | 31 | Claude Chillet | 50 | Christian Bissardon |
| 13 | Thérèse Ronzon | 32 | Marie Mure | 51 | Geneviève Villard |
| 14 | Robert Boachon | 33 | Pierre Grégoire | 52 | Edouard de Vecchi |
| 15 | Nicole Fahy | 34 | Claudia Berne | 53 | Colette Bercet |
| 16 | Maurice Duthel | 35 | Pierre Staron | 54 | Michel Rageys |
| 17 | Christiane Couturier | 36 | ? Champion | 55 | Nadine Voute |
| 18 | Bernard Séon | 37 | Anthony Pellisson | 56 | Christiane Villard |
| 19 | Gisèle Goutagny | 38 | Thizy ? | 57 | Ghislaine Chillet |

CLASSES en 5

La fête des classes en 5 aura lieu le samedi 12 avril 2025.

Les organisateurs ont la liste des conscrits, mais il y a certainement de nouveaux arrivants depuis 10 ans sur la commune. Pour être sûr de ne pas être oublié, vous pouvez vous faire connaître et vous renseigner auprès de Daniel Bonnard au 06 43 19 87 27.

Les Classes 2024

